Administration métier Gérance

Administration métier - tous modules

SOMMAIRE

*Cliquez sur les titres pour arriver directement à la page souhaitée

Configuration gérance – Gérance Configuration gérance – Relevé de gérance Configuration gérance – Honoraires & GRL Configuration gérance – Menu Négociateur Configuration gérance – VTI Configuration gérance – EDL Configuration gérance – Planning Configuration gérance – Honoraires location Configuration gérance – Taxe foncière **********

Initialiser le lien Immofacile

Configuration gérance – Gérance

Paramètres compt	abilisation	DG de gérance		Paramètres de répartition Vouveau mode
N° de compte DG à N° de compte DG c N° de compte DG c Code journal à utilise Calcul des acompte Quittancement tot Quittancement pro Quittancement loye Solde du compte Lien avec le modul Code journal pour comp Syndic 51 - SORD 52 - STVX 53 - SAVC 54 - SEMP 55 - SFTX	reverser onservé à A eversé Propr er pour le DC es de géra al priétaire er seul e Syndic otabilisation of Gérance 39AF 39AV 39EMP 39AFT 39RC	830000 gence 830100 iétaire 830200 gence DG DG nce des appels de fonds et régul. Paiement Appel de fonds Appels Travaux Appel de fonds avances Appel de fonds avances Appel de fonds ravaux Régularisation créditrice	AC	Nombre décimales tantièmes (0 à 5) 0 Régularisation des charges (lots isolés) 0 Régularisation des charges (lots isolés) 0 Régularisation des charges (lots isolés) 0 Mettre à jour les provisions du lot après régularisation 0 Autoriser les consommations négatives 0 Révision des loyers en Gérance I Nouveau mode 0 Mettre à jour le loyer du lot lors de la révision des locataires 0 Mettre à jour le loyer du lot lors de la révision des locataires 0 Autoriser la révision en cours de période 0 Quittancement : calcul de TVA Calculer la TVA avec un arrondi par ligne de quittancement Etat locatif des lots en Gérance 1 Activer le contrôle de l'état locatif AL/APL Ne pas exclure les locataires en préavis 6 Gestion des trop perçus 1 Activer la gestion des trop percus 1
Kegui. Creditrice Codo journal nour comm	39RC		00	
Charges récupérables	39ND 50000	Charges non déductibles Non récupérable sans TVA	U	

Calcul des acomptes en gérance

Permet de définir la base de calcul pour le montant des acomptes à verser aux propriétaires.

- Sur le quittancement total
- Sur le quittancement propriétaire (donc seulement les quittancements avec un lien comptable propriétaire)
- Sur le quittancement loyer seul.
- Solde du compte

Dans ce dernier cas, le % de calcul est ramené sur le compte propriétaire (et non plus le mandat)

Lien avec le module syndic

Permet le paramétrage de la passerelle entre le module Syndic et le module Gérance pour le paiement des appels de fonds et la répartition des copropriétaires bailleurs. Une documentation spécifique existe, n'hésitez pas à nous la demander

Paramètres de répartition

Permet de définir le nombre de décimales à prendre en compte dans les tantièmes de répartition (immeuble complet)

Régularisation de charges (lots isolés)

Si cette option n'est pas cochée, quand vous lancez deux régularisations de suite pour un même lot, la seconde écrase la lère, empêchant par exemple des régularisations sur des codes de provisions différents.

En cochant, vous permettez donc la multi-régularisation....

Contrainte si vous cochez : si vous lancez une 2ème régularisation et qu'elle doive remplacer la 1ère, vous devrez supprimer manuellement la ligne de quittancement en trop sur la fiche locataire avant de lancer l'appel de loyer

Régularisation de charges

• Mettre à jour les provisions du lot après régularisation

Si vous ne cochez pas cette case, la mise à jour des provisions sur charges sur le lot devra être faite manuellement, par exemple avant l'entrée d'un nouveau locataire.

Autoriser les consommations négatives

Lorsque vous saisissez des compteurs, le nouvel index doit être supérieur (ou égal) à l'ancien index SAUF en cochant cette case qui permet, par exemple, de régulariser après une lère année où la consommation aurait été estimée.

Révision des loyers en gérance

• Mettre à jour le loyer du lot lors de la révision du

locataire

Normalement, LSC effectue la mise à jour des loyers de la fiche Lot au moment de l'enregistrement du préavis du locataire : le loyer du Lot n'étant modifié qu'au moment du départ du locataire.

Lorsque vous activez cette option, la fiche Lot est ajustée à chaque révision de loyer. Le choix de méthodologie dépend de votre organisation interne.

• Autoriser la révision en cours de période

Cette fonction est devenue indispensable depuis la loi ALUR, notamment si vous avez des révisions en cours de période.

LSC calculera deux montants sur la période de révision : celui avant la révision et celui après la révision

Exemple : vous avez une révision le 15 juin pour un locataire, qui a un loyer de 500 €

Avant l'appel de loyer de juin, vous lancez la révision. Lors de l'appel, le locataire prend deux lignes de loyer, celle du 1er au 15 juin avec l'ancien index et celle du 16 au 30 juin, révisée..

Quittancement : calcul de TVA

Paramètre permettant de calculer la TVA en faisant un arrondi par ligne de quittancement au lieu de faire un cumul de valeur comme actuellement.

– Si la boite est	cochée, vous aurez un total de 555 € car le
Taxe de 10%	
charges de	97,27 €
loyer de	407,27 €
<u>Exemple</u> :	

calcul est fait de la façon suivante :

407.27 * 0.1 = 40.727, soit 40.73

97.27 * 0.1 = 9.727, soit 9.73

- Si elle est non cochée (fonctionnement avant la version 5513), vous aurez un total de 554.99 € car le calcul est fait de la façon suivante :

407.27 + 97.27 = 504.54 * 0.1 = 50.454, soit 50.45

Etat locatif des lots en gérance

Activer le contrôle de l'état locatif

En cochant cette option, un contrôle de cohérence sera fait si une tentative est faite sur le lot pour changer son statut de location...

AL/APL

• Ne pas exclure les locataires en préavis

Les allocations, à saisir via un journal, n'affiche que les locataires présents et hors préavis par défaut. Cocher cette boite revient à afficher en sus les locataires en préavis.

Trop perçus

Si vous désirez conservez les trop perçus et ne les reverser que sur les périodes suivantes, cochez cette rubrique.

Dans ce cas, il vous faut renseigner le journal et le compte à prendre en compte pour cette gestion. (compte de type 47xxx qui ne doit servir qu'à cette gestion).

Principes de bases

Le trop perçu est géré par LSC. Il est dans un premier temps crédité sur le compte propriétaire puis immédiatement extourné du propriétaire vers le compte défini sur cette page. C'est lors du calcul d'honoraires que la réaffectation des montants

sur les propriétaires s'effectue.

Cette méthode peut poser des problèmes quand le calcul des honoraires se faisait trimestriellement. En effet, pour un trop perçu constaté en janvier pour le mois de février, c'est le calcul des honoraires fin mars qui traitait ce cas, provoquant un décalage pour le reversement des fonds au propriétaire.

 Reverser au propriétaire à l'appel de loyer et au changement de mois

Si l'option est cochée, alors ce n'est plus lors du calcul des honoraires mais à l'appel de loyer que les écritures concernées par la période sont re-créditées sur le compte propriétaire.

<u>Exemple</u> : un locataire me verse le 5 février son loyer de février et 200 € de trop perçu sur mars. Au moment de l'encaissement, les 200 € sont extournés sur le compte de trop perçu (fonctionnement standard aux deux modes)

Lorsque vous lancez le quittancement de mars (donc fin février à priori), les 200 € sont (re)basculés sur le compte du propriétaire, au … ler mars.

 Attention, dans ce cas, seules les écritures correspondant aux locataires concernés par l'appel sont prises en compte. Si un locataire n'est pas appelé, alors aucun mouvement n'est généré.

<u>Cas d'un encaissement "trop perçu", reçu après le quittancement du mois suivant.</u>

<u>Exemple</u>: un locataire vous verse son loyer de mars le 26 février. Celui-ci passe en trop perçu et …Crypto devrait attendre l'appel de loyer mais …il est déjà fait.

Pour palier à cela, nous avons ajouté un service système,

lancé automatiquement lors du changement de mois (dans notre exemple le 1er mars à 00h), qui regarde si des écritures de trop perçus n'ont pas été traitées lors de l'appel de loyer.

Dans ce cas, le reversement aux propriétaires est fait pour la période concernée par le mois en cours, et enregistré à la date de début du mois en cours.

Tous les locataires non partis (date départ = !00/00/00!) sont pris en compte.

Une documentation exhaustive traitant ce sujet est à votre disposition sur simple demande...

Retour sommaire

Configuration gérance – Relevé de gérance

Cette zone permet notamment de définir la présentation et le contenu par défaut des relevés de gérance. En effet, il est possible de déterminer au niveau de cahque compte propriétaire un relevé personnalisé. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est ce paramètre qui est pris en compte par LSC lors de l'impression de ces documents.

ISC Modification _Parametres						
Gérance Relevé de gérance Honoraires & GRL	1enu Négociateur VII	EDL Pla	nning Hono	raires loca	tion	Taxe foncière
Choix par défaut du format des relevés de	e gérance) (hoix par déf	faut des o	optior	ns du relevé de gérance
Format 1 : Présentation par lot et par fiscalit	é		Toujours me	ettre la date	e d'ent	trée du locataire
Format 2 : Présentation par lot et par locata	ire					
Format 3 : Présentation par lot et par locata	ire (couleur)		Présenter le	solde du la	cataire	e
Format 4 : Présentation sans détail des lots			Drácontor los	Exclure du	solde	les écritures non propriétaire
Format 4b : Présentation avec déductible			Editer le dét	ail analyticu	ie à la	suite du relevé
Format 5 : Présentation par locataire avec ré	capitulatif					
Format 6 : Présentation avec Quittancement	t et Dont TVA					
Format 7 : Présentation avec Quittancement	t sans Dont TVA					
Paramètres d'édition des relevés de géra	nce					
Forcer l'édition des relevés sans mouvement		P	résentation	des déper	ises	Rappeler la date
Joindre les PJs aux relevés de gérance		0) Par date		🔘 Pa	ar code fiscalité avec sous-total
V Exclure les écritures lettrées (compte proprie	étaire)	C) Par code fisc	alité	🔘 Cu	umulées par code fiscalité
Mettre code 'Service Client'		0	rdre de tri d	es écriture	es	Regrouper écritures Syndic
 Mettre gestionnaire, comptable et assistant Situation locative 		0) Date/Période	e/Fiscalité		
	Format horizontal	C) Date/Fiscalite	é/Période		
	Format vertical n°2	0) Période/Fisca	alité/Date		
		E	critures : pré	senter	er er	n regroupant par code fiscalité
Uniquement les écritures "propriétaire"	📝 Format vertical n°3	0) Détail et tota	al		
🕨 Loi Châtel		C) Uniquement	le total		
Nombre de mois avant la dénonce :	0	C) Uniquement	le détail		
84						

Regrouper écritures Syndic"

Reste visible. Elle permet, quand vous utilisez le lien syndic / gérance, de reprendre les écritures qui en sont issues (et qui sont détaillées sur le compte du propriétaire), de les regrouper sur le relevé de gérance en une ligne par appel.

Présentation des dépenses, rappeler la date (option présente sur tous les modèles SAUF le 5)

Pour chaque dépense, LSC fait mention de la date de la dépense (date saisie par l'utilisateur).

Choix par défaut des relevés de gérance

Huit modèles de relevés sont disponibles, avec des présentations et options différentes…

Format 1 : présentation par lot et par fiscalité

trois boites à cocher accessibles

Mettre le nom de tous les locataires

En cas de mutation, LSC affichera tous les locataires de la période du relevé.

• En cas de croisement locataires, forcer le détail

Même principe que ci-dessus, avec en plus le détail des sommes versées de chacun des locataires de la période.

Présenter les DG sur les relevés de gérance

Permet d'afficher pour les locataires en place le montant du DG saisi sur leur fiche. Le montant du DG des locataires partis sera mentionné à l'édition des relevés si le remboursement de ce dernier n'a pas été enregistré dans LSC. Les relevés de gérance format 2 et 3 font mention du détail des DG par locataire alors que les autres formats globalisent la somme. Les DG sont scindés en 2 catégories ; les DG conservés à l'agence, sous le titre « détenu par nos soins » et les DG reversés au propriétaire, sous le titre « détenu par vos soins ».

• <u>Regrouper les honoraires</u>

Permet d'avoir un nouveau relevé avec les honoraires 1, 2, 21, 3 et 31 regroupés par code fiscalité avec cumul HT et cumul TVA

Format 2 : présentation par lot et par locataire

Présenter le solde du locataire

LSC affiche alors le solde du locataire par rapport au dernier jour de la période du relevé de gérance.

Présenter les DG sur les relevés de gérance

Permet d'afficher pour les locataires en place le montant du

<u>DG saisi sur leur fiche</u>. Le montant du DG des locataires partis sera mentionné à l'édition des relevés si le remboursement de ce dernier n'a pas été enregistré dans LSC. Les relevés de gérance format 2 et 3 font mention du détail des DG par locataire alors que les autres formats globalisent la somme. Les DG sont scindés en 2 catégories ; les DG conservés à l'agence, sous le titre « détenu par nos soins » et les DG reversés au propriétaire, sous le titre « détenu par vos soins ».

Présentation des dépenses, rappeler la date

Pour chaque dépense, LSC fait mention de la date de dépense (date saisie par l'utilisateur).

• Présentation des dépenses, choix multiple :

Par date : les dépenses apparaissent dans l'ordre des dates de saisie comptable.

Par code fiscalité : les dépenses apparaissent dans l'ordre alphabétique des codes fiscalité affectés aux écritures. Une catégorie « Non affecté » est présentée pour les écritures non associées à un code fiscalité.

Par code fiscalité avec sous-total : même présentation que cidessus, avec une ligne présentant le sous-total par code fiscalité.

Cumulées par code fiscalité : seuls les sous-totaux sont présentés, sans le détail des écritures.

Ce modèle, peu utilisé, est conservé par souci de compatibilité.

Format 3 : présentation par lot et par locataire (couleur)

Ce format, qui est une version très améliorée du format 2, peut être imprimé sur des imprimantes couleurs. Seules les rubriques non présentes sur le format 2 sont donc expliquées

ci-après.

La couleur de fond peut être modifiée sur la fiche "Entité" liée au propriétaire.

• Toujours mettre la date d'entrée du locataire

Par défaut, la date d'entrée du locataire n'est proposée qu'à l'arrivée de celui ci sur la période du relevé. En cochant cette boite, cette date est toujours affichée

Présenter le solde du locataire

Affiche, à la droite du nom du locataire, entre parenthèses, son solde, s'il n'est pas à 0. Si cochée ..Une autre option est visible :

Exclure du solde les écritures non propriétaires

Le solde du locataire affiché ne sera pas forcément son solde réel mais le solde correspondant aux montants qu'il doit à son propriétaire.

Par exemple : si un DG doit être payé mais conservé par l'agence, le montant lié ne sera pas inclus dans le solde.

Présenter le DG sur le relevé de gérance

Affiche pour chaque lot le Dépôt de garantie détenu par l'agence.

• Editer le détail analytique à la suite du relevé

Permet l'impression d'un extrait de compte analytique, présenté par immeuble, à la suite du relevé de gérance.

• Ordre de tri des écritures:

Permet de définir comment les écritures seront présentées.

Ecritures : présenter

Propose trois possibilités d'affichage des écritures dans le relevé de gérance : « détail et total », « uniquement le total », « uniquement le détail »

 si «uniquement le Détail» est coché, une nouvelle option est disponible :

— <u>Mettre date dans les recettes</u> : afin que la date soit portée également sur les dépenses non locatives d'un lot et sur les dépenses non affectées.

En regroupant par code fiscalité

Permet de présenter les encaissements regroupés par code fiscalité.

Format 4 : présentation sans détail des lots

Ce format est proche du relevé type 3, en présentant en sus deux colonnes « Récup/Loc » et « Dont TVA », mais sans détailler les mouvements locatifs. C'est pourquoi <u>une situation locative est automatiquement imprimée à la suite de ce document</u>.

Présenter les DG sur les relevés de gérance

Permet d'afficher pour les locataires en place le montant du DG saisi sur leur fiche. Le montant du DG des locataires partis sera mentionné à l'édition des relevés si le remboursement de ce dernier n'a pas été enregistré dans LSC. Les relevés de gérance format 2 et 3 font mention du détail des DG par locataire alors que les autres formats globalisent la somme. Les DG sont scindés en 2 catégories ; les DG conservés à l'agence, sous le titre « détenu par nos soins » et les DG reversés au propriétaire, sous le titre « détenu par vos soins ».

<u>Recettes immeuble : présenter uniquement le solde</u>
 Présente Crédit ou Débit en cumulant mais pas les 2

• <u>Recettes immeuble : ne pas afficher N-S</u>

N'affiche pas la notion "NS" si cochée.

Présentation des dépenses, rappeler la date

Pour chaque dépense, LSC fait mention de la date de dépense (date saisie par l'utilisateur).

.../... (suite colonne de droite)

• <u>Présentation des dépenses, choix multipe</u> :

Par date : les dépenses apparaissent dans l'ordre des dates de saisie comptable.

Par code fiscalité : les dépenses apparaissent dans l'ordre alphabétique des codes fiscalité affectés aux écritures. Une catégorie « Non affecté » est présentée pour les écritures non associées à un code fiscalité.

Par code fiscalité avec sous-total : même présentation que cidessus, avec une ligne présentant le sous-total par code fiscalité.

Format 4b : présentation avec déductible

Ce format, identique au format 4, affiche une colonne supplémentaire : le « dont déductible », déterminé par les codes fiscalités rattachés aux écritures comptables.

Les deux formats suivants (5 et 6), s'adressent à des utilisateurs avertis. En effet, leurs présentations diffèrent complètement des formats précédents, de par la multiplication des colonnes et, en conséquence, du grand nombre de données obtenues.

Ils s'adressent notamment aux agences ayant pour clients des
« institutionnels ».

Format 5 : présentation par locataire avec récapitulatif

Présente, par locataire, le quittancement et les encaissements de la période ainsi que diverses informations

Propose les mêmes options que le relevé format 4 (voir plus haut), plus :

• Toujours mettre la date d'entrée du locataire

Par défaut, la date d'entrée du locataire n'est proposée qu'à l'arrivée de celui ci sur la période du relevé. En cochant cette boite, cette date est toujours affichée

• <u>Ne pas présenter le récapitulatif locataire</u>

Permet d'enlever de le retirer sur le relevé si la boîte est cochée.

Format 6 : présentation avec quittancement et dont TVA

Présente, par lot et par locataire, les quittancements, les recettes et les dépenses de la période. Cependant, si le locataire n'a rien réglé sur la dite période, rien n'est affiché, même s'il a été quittancé.

Présenter le solde du locataire

LSC affiche alors le solde du locataire par rapport au dernier jour de la période du relevé de gérance.

Présenter les DG sur les relevés de gérance

Permet d'afficher pour les locataires en place le montant du DG saisi sur leur fiche. Le montant du DG des locataires partis sera mentionné à l'édition des relevés si le remboursement de ce dernier n'a pas été enregistré dans LSC. Les relevés de gérance format 2 et 3 font mention du détail des DG par locataire alors que les autres formats globalisent la somme. Les DG sont scindés en 2 catégories ; les DG conservés à l'agence, sous le titre « détenu par nos soins » et les DG reversés au propriétaire, sous le titre « détenu par vos soins ». • Editer le détail analytique à la suite du relevé

Permet l'impression d'un extrait de compte analytique, présenté par immeuble, à la suite du relevé de gérance.

Sur le Récap., mettre le Solde à la place de « dont <u>TVA » :</u>

Permet de remplacer la colonne « Dont TVA » sur la partie « récapitulatif du compte » du relevé par la colonne « Solde ».

• Présenter tout le quittancement

Permet de présenter les quittancements, même si aucun encaissement n'est lié à ces derniers.

Si cette option est cochée, une autre s'affiche : "Ne pas tenir compte des encaissements".

 Si cochée => les trop perçus ne sont pas déduits du quittancement.

Présentation des dépenses, rappeler la date

Pour chaque dépense, LSC fait mention de la date de dépense (date saisie par l'utilisateur).

• <u>Présentation des dépenses, choix multipe</u> :

Par date : les dépenses apparaissent dans l'ordre des dates de saisie comptable.

Par code fiscalité : les dépenses apparaissent dans l'ordre alphabétique des codes fiscalité affectés aux écritures. Une catégorie « Non affecté » est présentée pour les écritures non associées à un code fiscalité.

Par code fiscalité avec sous-total : même présentation que cidessus, avec une ligne présentant le sous-total par code fiscalité.

Cumulées par code fiscalité : seuls les sous-totaux sont présentés, sans le détail des écritures.

Format 7 : présentation avec quittancement sans dont TVA

Ce format est un mixte entre les formats 3 et 6

<u>Retour sommaire</u>

Paramètres d'édition des relevés de gérance

Forcer l'édition des relevés sans mouvement

Permet d'imprimer un relevé même si aucun mouvement n'a été constaté sur la période.

• Joindre les PJs aux relevés de gérance

Si vous avez scanné des documents, puis si vous les avez intégrés et liés au propriétaire via la rubrique "pièce comptable" de la saisie comptable, ces fichiers seront ajoutés aux relevés de gérance si vous les établissez en PDF vers des événements.

Le principe retenu est le suivant : nous regardons sur quelle période vous sortez le RG et cherchons sur la même période les pièces comptables qui sont alors ajoutées en PJ's avec le RG.

• Exclure les écritures lettrées

Permet d'ignorer les recettes et dépenses d'un compte propriétaire lettrées sur les RG.

Indispensable si vous activez l'option "trop perçus", elle peut cependant vous servir dans le cadre d'un lettrage manuel fait suite à un passage d'OD.

• <u>Mettre code "service client"</u>

Les codes du service client sont affichables dans vos relevés de gérance (tous modèles).

Activez simplement l'option...

A noter : il est possible de personnaliser les rubriques :

– Vos identifiants internet

Code d'accès

– Mot de passe

Si vous désirez y procéder, contactez notre service assistance (concerne les STR 17003,120, 121 et 122)

• Mettre gestionnaire, comptable et assistant

Si vous avez renseigné les initiales dans la fiche compte du propriétaire pour l'une de ses trois catégories ET .. si vous avez mis à jour la fiche utilisateur (onglet Préférences, rubrique "Décompte gérance"), alors ces informations seront affichées sur la partie haute du relevé.

Situation locative

Format n°1

La situation locative est un tableau récapitulant les mouvements liés aux locataires du propriétaire sélectionné. Sur la partie gauche, le quittancement et sur la partie droite, les encaissements. Le tout, avec un niveau de détail en fonction des options cochées à ce niveau. Détaillons-les..

• Ne pas détailler les périodes

En cochant cette boite, vous retirez l'affichage du détail par période sur ce document.

Triée par code lot

Par défaut le tri est fait par locataire. En cochant cette option, le tri se fait par Lot.

.../... (suite colonne de droite)

• Détailler la colonne "autre"

La situation locative présente en détail le loyer, les provisions sur charges, la TVA et affiche les autres montants dans une colonne « autre ».

En cochant cette case, les montants sont alors détaillés ligne à ligne.

• Uniquement les écritures "propriétaire"

Lorsque vous quittancez un locataire, il peut exister des montants non destinés au propriétaire (frais de relance, honoraires de mise en location, etc …). Par défaut, ces montants apparaissent sur la situation locative. En cochant cette boite, vous les ignorez à l'impression.

Format horizontal

Propose une situation locative en format horizontal, où les encaissements sont plus détaillés.

Format n°2

Propose un 2ème format de situation locative

Réduit la taille de la police du format n°2 uniquement. Permet notamment l'affichage de montants en millions

Format n°3

Aucune option disponible, sauf, ne prendre en compte que les écritures 'propriétaires'

RAPPEL

Vous pouvez obtenir une situation locative de deux façons :

+ Seule ... via le menu propriétaire, éditer situation locative.

+ A la suite du relevé de gérance … sur le compte du propriétaire, cochez la case "Editer une situation locative à la suite de l'extrait"

Loi Châtel

Cette rubrique permet de déterminer le nombre de mois dont dispose le propriétaire avant l'échéance de son mandat pour éventuellement le dénoncer. En saisissant cette dernière, Lsc indiquera sur les relevés de gérance tous les mandats du propriétaire, leurs échéances et la date limite pour dénoncer.

Comme le propriétaire doit dénoncer trois mois avant l'échéance, nous vous conseillons de mettre entre 4 et 6 (mois) à ce niveau.

<u>Configuration gérance – Honoraires & GRL</u>

Permet de définir <u>les codes fiscalités</u> par défaut des différents honoraires. Pour chacune des lignes, il est possible de cocher la boîte TVA séparée qui permet d'obtenir en comptabilité un éclatement des honoraires en deux lignes : HT + TVA.

La colonne "TVA séparée", si elle est cochée, affichera deux lignes sur le compte du propriétaire. Une pour le HT et l'autre pour la TVA.

LSC Modification _Parametres	
Gérance Relevé de gérance Honoraires & GRL Menu Négoci	ateur VTI EDL Planning Honoraires location Taxe foncière
> Honoraires de gestion	Calcul des honoraires de gérance
Code fiscalité Compte TVA séparée 1 Image: Strain and Strai	 In périodicité de paiement Sur la périodicité d'extrait de compte
Honoraires 2 et 3 (GLI, VL)	Créer une ligne par mandat
2 3L Assurance locative	
3 3V Vacance locataire	> Assurance locative
21 3L2 Honoraires sur Ass. locative	Réf du contrat d'assurance locative 05121012
31 3V2 Honoraires sur Vacance loc.	Compagnie
	Propriétaire non occupant (PNO)
> Honoraires forfaitaires	Format de fichier O MULTIRIS BAILLEUR O Format 1
4 3F Honoraires forfaitaires	
41 3F2 Honoraires forfaitaires 2	GRL Gestion
42 3F3 Honoraires forfaitaires 3	N° de convention
GRL1	Type bordereau O Particulier (R) O Professionnel (L)
5 3GRL GRL Gestion	N° de contrat
6 3GRLV Vacance sur GRL 1	Taux de prime 1,80%
GRI 2	Fractionnement
	Assureur AXAFRANCE AXA FRANCE
7 3GRL2 GRL 2 (Gurl)	Courtier AXANANCY-JEAN-LOU AXA Nancy - Jean-Louis Berger
8 3GRLV2 Vacance sur GRL 2	<u>Partenaire/réseau</u>

Honoraires de gestion

Code fiscalité pour les honoraires de gestion, qui seront calculés sur les encaissements (assiette définie sur le mandat et/ou la fiche locataire.

Honoraires 2 & 3

Quatre lignes disponibles mais la ligne 21 est liée à la 2 & la 31 à la 3. Permettent de gérer l'assurance locative (GLI) et la vacance de location

L'assurance n'étant pas soumise à TVA, le fait d'avoir deux lignes par type d'assurance permet de gérer :

- un taux sans TVA, celui que l'on reverse à l'assureur
- un taux avec TVA, la marge que vous prenez

• Calculer honos 2 et 3 sur quittancement

Permet de définir l'assiette de calcul de ces deux taux

d'honoraires. Si la boîte n'est pas cochée, le calcul s'effectuera en fonction des encaissements.

Honoraires forfaitaires

Trois lignes à votre disposition

Les honoraires forfaitaires, définis sur la fiche mandat, et attachés à une date de traitement, sont lancés lors du calcul des honoraires de gestion. Les écritures sont passées dans le journal HO et la fiche mandat est mise à jour

L'annulation d'un calcul d'honoraires n'annule JAMAIS les honoraires forfaitaires, qu'il faut alors traiter manuellement

GRL1 & GRL2

Deux codes fiscalités pour chaque type. A priori, plus utilisé à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes (juin 2019)

Calcul des honoraires de gérance

Sur la périodicité de paiement

Le calcul s'effectue à chaque paiement. Un propriétaire à paiement mensuel (acompte) avec extrait trimestriel voit 3 lignes d'honoraires sur chaque extrait de compte. Les honoraires sont débités avant le calcul de l'acompte, de telle sorte que le disponible sur le compte soit réel.

.../... (suite colonne de droite)

Sur la périodicité d'extrait de compte

Le calcul s'effectue à chaque extrait. Dans le cas d'un propriétaire à paiement mensuel (acompte) avec extrait trimestriel, LSC ne génère qu'une seule ligne d'honoraires (en fin de trimestre). Attention, dans ce cas de figure le compte propriétaire peut se retrouver débiteur du montant des honoraires (les 2 acomptes étant calculés avant le calcul des honoraires).

• Créer une ligne par mandat

Par défaut, les honoraires sont calculés par immeuble, quelque soit le nombre de mandats

Si activée, on a alors 1 ligne par immeuble et par mandat.

Assurance locative

• Réf du contrat d'assurance locative

Saisissez ici la référence de votre contrat. Elle sera par la suite reprise sur l'impression du bordereau envoyé à l'assurance.

Compagnie

Permet de renseigner la compagnie afin qu'elle soit reprise sur les bordereaux

Propriétaire non occupant (PNO)

• Format de fichier

Si vous gérez de la PNO (Propriétaires Non Occupants), vous devez cocher à ce niveau le type de format de fichier à prendre en compte.

Deux choix possibles :

- Multiris bailleur : proposé par la CGAIM
- Format 1 : pour les autres assureurs (normé)

GRL gestion

Là également, ne devrait plus être utilisé en 2019.

<u>Retour sommaire</u>

<u>Configuration gérance – Menu Négociateur</u>

K Modification _Parametres	
Gérance Relevé de gérance Honoraires & GRL M	enu Négociateur VII EDL Planning Honoraires location Taxe foncière
Type d'événement à utiliser pour	
Les annonces 4D Write	Journal Transaction
L'impression d'une fiche Lot 4D Write	Fiche Descriptive T- New
Le tarif saisonnier	Accord de prix
La visualisation simplifiée du lot	Visu simple BN
L'historisation des propositions	Historisation Proposition
Ne plus proposer un bien à un prospect	*** Ne plus proposer
Les dénonces aux propriétaires	Denonce Propriétaire
L'historisation et les CR des visites	*** Visite
Proposition (fiches descriptives) : générer les f	ichiers PDF à partir de 💿 N° interne de fiche 💿 Code lot
Lien avec Immofacile Activer le lien avec Immofacile	
Gestion des tickets	
Modèle de retour des PJ ***tickets S	
44	

Type d'événement à utiliser pour...

Options identiques à tous les modules mais vous n'êtes pas obligé d'indiquer un modèle si vous ne possédez pas le module indiqué

<u>Il faut indiquer sur ces lignes les modèles événements qui</u> <u>seront utilisés par LSC pour…</u>

- Les annonces 4D Write,
- Impression d'une fiche lot 4D Write,
- Tarif saisonnier (module Saisonnier uniquement),
- Visualisation simplifiée du lot,
- L'historisation des propositions (modules Transaction, Gérance (si Transaction) et Saisonnier uniquement)
- •Ne plus proposer un bien à un prospect (module

Transaction uniquement)

- Les dénonces propriétaires. (module Transaction uniquement)
- L'historisation et les CR des visites (module Transaction uniquement)

<u>Proposition (fiches descriptives) : générer les</u> <u>fichiers PDF à partir de</u>

Lorsque vous faites une proposition (modules Transaction, Saisonnier, Gérance), si vous choisissez le format « email », la pièce jointe de l'événement créé sera en PDF. Vous pouvez déterminer ici le nom que prendra cette PJ.

- Soit le code du lot,
- Soit le numéro interne de la fiche Lot (idref)

Lien avec Immofacile

Permet d'activer la liaison avec Immofacile" (Logiciel de Transaction de la société AC3). Utilisable, principalement, pour les clients ORPI.

Pour plus d'informations, contactez nous.

Gestion des tickets

Si vous possédez le module de gestion des tickets, vous deviez indiquer ici le modèle d'événement que LSC utilisera quand vous rapatrierez les éléments d'un ticket (photos, devis, factures, CR) dans l'historique d'un de vos tiers.

N'hésitez pas à nous interroger sur ce module, permettant la gestion des incidents et interventions pour les modules Gérance et Syndic

<u>Retour sommaire</u>

Configuration gérance – VTI

Le module VTI permet la gestion des visites techniques des immeubles Syndic ou Gérance (immeuble complet)

Cet onglet donne la possibilité de paramétrer le module…

LS	See Modification _Parametres								
(Gérance Relevé de gérance Honoraires & GRL Menu Négociateur VII EDL Planning Honoraires location Taxe foncière								
	Visite technique								
	Modèle d'événement pour le rapport VTI	Visite technique immeuble (G)							
	Modèle d'événement pour les notes liées à la VTI	Note visite technique (G)							
	Modèle d'événement pour les constats liés à la VTI	Constats visite technique (G)							
	Modèle d'événement pour les regroupement par catégorie des notes liées à la VTI	Regroup. notes VII (G)							
	Masquer les menus Rapatriement mono	utilisateur par défaut							
	Définir la couleur du rapport								
	**								

N'hésitez pas à nous interroger sur ce module, une formation et une documentation spécifiques vous seraient alors fournies.

<u>Retour sommaire</u>

Configuration gérance – EDL

Le module EDL permet la gestion des états des lieux sur une tablette (Ipad ou Android) par l'export des données sur la tablette, la réalisation sur site puis une fois de retour à l'agence, la mise à jour des fiches, conservée pour l'EDL suivant.

LSC Modification _Parametres				
Gérance Relevé de gérance Honoraires & GRL M	enu Négociateur VTI EDL Planning Honorai	res location Taxe foncière		
Etat des lieux				
Modèle d'événement Texte légal	Définir le type de rapport Utiliser les entêtes associées aux entités Masquer l'adresse du propriétaire Rapatriement mono utilisateur par défaut EDL (archives) La loi de 1989 étant rédigée dans un souci de pr acte obligatoire qui conditionne la remise des clés	Définir la couleur du rapport Activer EDL Web 2 Detection et d'information du locataire, l'état des lieux doit être ann	exé au contrat de l	ball. C'est un
			▶ Annuler	▶ Valider

N'hésitez pas à nous interroger sur ce module, une formation et une documentation spécifiques vous seraient alors fournies.

<u>Retour sommaire</u>

Configuration gérance – Planning

nce Relevé de gérance Honoraires & GRL Men	u Négociateur	VTI EDL	Planning	Honoraires location Taxe foncière	
Couleurs					
Туре	Texte	Fonds		Choisissez une ligne dans le tableau pour	
Option			^	appliquer à cette zone les couleurs de texte	et
Réservation, client non arrivé			_	de fonds selectionnées.	
Réservation, client arrivé			_		
Réservation, client parti ou état inconnu			_		
Propriétaire			_		
Travaux			_		
Gérance					
Autre			_		
Entête lignes paires					
Entête lignes impaires			_		
Gérance 1					
Gérance 2			_	h produces that has	
			Ŧ	Reglages d'usine	
Baux commerciaux					
Fiche Lot : tenir compte de la periodicite du lot	pour calculer le q	uttancem	ent locatai	re	
Fiche Lot : autoriser les provisions sur charges er	n pourcentage du	ı loyer			
Eiche Locataire : autoriser le quittancement prov	visoire par période				
	noone par periode	-			

Couleurs

Dédié au module de location Saisonnière, il est présent en Gérance si vous possédez les deux modules et que certains lots de Gérance sont gérés en Saisonnier.

Donne la possibilité de définir les couleurs à afficher en fonction du type de contrat et de lot sur le planning des réservations

Baux commerciaux

 Fiche lot : tenir compte de la périodicité du lot pour calculer le quittancement locataire

Si cochée, alors vous pourrez adapter le loyer quittancé au locataire de celui-ci défini dans le lot.

Par exemple, vous avez un locataire qui verse 750 € tous les trimestres (information saisie sur le lot)

Sur la fiche locataire, si vous passez la périodicité en

mensuel, le loyer sera recalculé, soit 750 / 3 = 250 € quittancés tous les mois.

Si non cochée, le loyer saisi sur le lot restera le même sur le locataire, même si vous changez la périodicité.

 Fiche lot : autoriser les provisions sur charges en % du loyer

Si cochée, alors la fiche LOT s'enrichie de deux nouvelles rubriques : "Prov/charges en % de loyer" et une case dans laquelle saisir le %.

La conséquence, c'est que les provisions sur charges se calculeront automatiquement.

Infos Prix	Valeur H	Т	Taxe			Valeur TTC
Loyer		750,00		2,50	18,75	768,75
Prov/charges		75,00	🔳 Taxe			75,00
Provisions régula	risables	-	🔽 Prov/	charges	en % loyer	10,00%
					Loyer TCC	843,75
Périodicité	_	Trimestrie	el		Loyer HT/m2	16,67
Plafond pour la re	évision				Prov. HT/m2	1,67

 Fiche locataire : autoriser le quittancement provisoire par période

Si cochée, alors la possibilité vous est donnée de définir une période de quittancement d'un montant provisoire.

Exemple : vous préparez la taxe d'ordures ménagères en octobre et vous voulez la facturer en décembre. Vous saisissez du ler décembre au 31 sur la zone réservée à cet effet (en modification d'une ligne de quittancement) et le montant sera appelé sur la période demandée.

🕨 Li	igne de quittanceme	ent					
	Code fiscalité	32ASC	Ascenseur maintenance				
	Libellé	Ascenseur mainte	enance				
	Montant		1,00 🗌 Soun	nis à honoraires		Taxe	
	Provisoire	<u>Du</u> 01/07/2019	<u>au</u> 31/08/2019	Nombre d'appels	2 fois		

<u>Retour sommaire</u>

Configuration gérance – Honoraires location

Cf. aide en ligne sur le lien suivant : <u>honoraires de mise en</u> <u>location</u>

<u>Retour sommaire</u>

<u>Configuration gérance – Taxe foncière</u>

Cf. aide en ligne sur le lien suivant : <u>taxe foncière</u>

<u>Retour sommaire</u>

Effacer les formats de RG personnalisés

Les relevés de gérance peuvent être personnalisés par compte propriétaire. Au moment de la génération du relevé, c'est le paramètre du compte et non celui de l'administration qui est priorisé.

Cette option permet d'afficher la liste des comptes propriétaires et de supprimer en masse ce paramétrage (pour quelques-uns ou tous). En procédant ainsi, le relevé générique sera de mise…

Initialiser le lien Immofacile

Immofacile est un logiciel de transaction, de la société AC3, appartenant au même groupe que Crypto. Un lien vers Immofacile permet de transmettre automatiquement les lots de Gérance lorsqu'ils doivent être vendus.

Cette option d'initialisation sert lors de l'ouverture de passerelle pour envoyer tous les biens concernés. Par la suite, seuls les biens nouvellement crées ou modifiés sont envoyés pour mise à jour.

Liste des quittancements locataires

La liste des quittancements affiche le détail des lignes à quittancer aux locataires, soit ce qui est affiché dans le tableau dans leur fiche

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste

La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran

Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- •Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto 🎽 indique un bouton simple
- Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais

sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

cf. chapitre ci-après pour de plus amples explications.

Aller à…

Une fonction très appréciée en termes de convivialité de LSC. Présente sur les listes de gestion, elle permet de passer d'une liste à une autre en utilisant des liens existants. A partir de la liste des lignes de quittancement, on peut aller à la liste des locataires

🗸 Action	Allarà Daob	arabar
_	Ouvrir dans une application	
	Imprimer	•
	Sélection	•
(7000)	Trier	
47PROV	Supprimer	

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Créer

La création d'une nouvelle ligne s'effectue à partir de la préparation du quittancement du menu locataire OU directement dans la fiche locataire, en ajoutant une ligne dans le tableau

Liste des MDG

La liste des MDG (Mandats de gestion saisis sur une tablette) affiche par défaut les fiches de l'utilisateur courant

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- •Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto 🎽 indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre

service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

cf. chapitre ci-après pour de plus amples explications.

Aller à…

Une fonction très appréciée en termes de convivialité de LSC. Présente sur les listes de gestion, elle permet de passer d'une liste à une autre en utilisant des liens existants. A partir de la liste des MDG permet d'aller à …. tiers, soit l'identité rattachée à la fiche.

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Créer le mandat depuis le MDG

Cf. documentation exhaustive sur notre module MDG. En effet, le mandat est la dernière fiche à créer après un retour d'informations de la tablette. Tout d'abord, dans la fiche, il faut créer ..

- le tiers (si pas encore dans LSC)
- l'immeuble
•le lot

Récupérer les MDG du nuage

Ouvre une connexion sur le Cloud et récupère les données transférées depuis la tablette…

Export de la bibliothèque

Envoie les données liées au module MDG sur le Cloud afin qu'elles puissent être récupérées et restituées sur la tablette.

Liste des mandats de gestion

La liste des mandats de gestion, accessible depuis le menu fichier, affiche par défaut les mandats actifs

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- •Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto 🎽 indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

```
Filtre
```

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples). Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri

d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

La commande Supprimer permet la suppression définitive d'une ou plusieurs fiches sélectionnées (noircies) au travers d'une boîte de dialogue.

Cette suppression ne sera effective qu'après validation du mot de passe. La suppression n'est possible que si les contraintes de suppression le permettent.

Aller à…

Une fonction très appréciée en termes de convivialité de LSC. Présente sur les listes de gestion, elle permet de passer d'une liste à une autre en utilisant des liens existants. A partir de la liste des mandats, on peut aller à

~			1
Ť	Identité		
	Identités liées par	•	
	Lot		
	Compte		

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Créer (non disponible)

Pour rappel, la création de mandat n'est possible qu'à partir d'une fiche LOT, onglet "Gérance"…

Les menus (ou boutons) spécifiques à cette liste

Actions

Demande de devis LOVIS

Courrier

Permet de créer des événements à partir de votre sélection de mandats. La nouvelle fenêtre affichée offre un grand nombre de choix (code expédition, modèle, PJ à ajouter, etc…) avant la validation qui génère les événements.

Renouveler

Cette option permet de renouveler les mandats arrivés à échéance ..

La lère fenêtre vous demande de choisir la date à prendre en compte pour sélectionner les mandats dont la date de fin est antérieure (ou égale) à la date saisie.

Demander	
0	Renouvellement au 03/04/2019
	Annuler OK

Faites OK pour valider votre choix et avoir la liste des mandats concernés

Traitez les tous (ou une sélection). La date de fin de mandats sera mise automatiquement à jour en tenant compte de l'actuelle et de sa durée exprimée en mois.

Enfin, une fenêtre de courrier sera proposée si vous désirez générer des événements à la suite (optionnel – l'annulation sur cette fenêtre ne remet pas l'ancienne date sur la fiche mandat).

Liste des locataires

La liste des locataires, accessible depuis le menu fichier, affiche par défaut les locataires présents ou ceux en préavis

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne

sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

La commande Supprimer permet la suppression définitive d'une ou plusieurs fiches sélectionnées (noircies) au travers d'une boîte de dialogue.

Cette suppression ne sera effective qu'après validation du mot de passe. La suppression n'est possible que si les contraintes de suppression le permettent.

Aller à...

Une fonction très appréciée en termes de convivialité de LSC. Présente sur les listes de gestion, elle permet de passer d'une liste à une autre en utilisant des liens existants. A partir de la liste des locataires, on peut aller à



Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : $\frac{accès}{a l'aide}$

Créer

Permet de créer un nouveau locataire.

"CTRL (ou Pomme) N" pour le raccourci clavier...

Historique

Affiche l'historique complet dans une nouvelle fenêtre du locataire sélectionné

Les menus (ou boutons) spécifiques à cette liste

Actions

Demande de devis LOVIS

Lovis est un partenaire présent sur notre store (il faut donc souscrire un abonnement) proposant des solutions d'assurance MRH ou PNO.

Sélectionnez un locataire, choisissez cette rubrique et suivez les étapes…

Import CLAC

Egalement partenaire sur le store, spécialiste du "dossier locataire" en ligne. Un candidat locataire remplit son dossier sur leur site et si vous le validez, vous exportez les informations que le locataire a saisies, elles seront importées dans la fiche locataire qui sera créée lors de l'import.

Exception : si la référence du lot contenu dans l'import est liée à une fiche sans mandat de gestion , seul un tiers sera crée…

Courrier

Permet de créer des événements à partir de votre sélection de locataire. La nouvelle fenêtre affichée offre un grand nombre de choix (code expédition, modèle, PJ à ajouter, etc…) avant la validation qui génère les événements.

Renouveler

Cette option permet de renouveler les baux arrivés à échéance ..

La lère fenêtre vous demande de choisir la date à prendre en compte pour sélectionner les locataires dont la bail arrive à échéance.

Demander	
0	Renouvellement au
	03/04/2019
	Annuler OK

Faites OK pour valider votre choix et avoir la liste des locataires concernés

Traitez les tous (ou une sélection). La date de fin de bail sera mise automatiquement à jour en tenant compte de l'actuelle et de la durée du bail.

Enfin, une fenêtre de courrier sera proposée si vous désirez générer des événements à la suite (optionnel – l'annulation sur cette fenêtre ne remet pas l'ancienne date sur la fiche locataire).

Créer un événement

N'est actif qu'après sélection d'UN locataire. Ouvre la même fenêtre que la touche "F1" (création événement) mais charge déjà le contexte (nom, lot, immeuble)

Revenus fonciers — édition

La liste des déclarations de revenus fonciers est accessible à partir du menu propriétaire. Elle affiche toutes les déclarations, actuelles ou anciennes.

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement
sur la liste
La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de

l'écran

Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto > indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

La commande Supprimer permet la suppression définitive d'une ou plusieurs fiches sélectionnées (noircies) au travers d'une boîte de dialogue.

Cette suppression ne sera effective qu'après validation du mot de passe. La suppression n'est possible que si les contraintes de suppression le permettent.

Export fichier

Permet d'exporter une sélection de déclarations pour les sauvegarder sur votre disque dur.

Par exemple, avant de lancer les déclarations des revenus 2018, vous exportez celles de 2017 et les historisez.

Import fichier

Permet d'importer des déclarations, préalablement exportées.

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Les menus (ou boutons) spécifiques à cette liste

Imprimer liasses

Permet de lancer directement l'impression (ou la création d'événements) de toutes les fiches ou des fiches sélectionnées. Les déclarations et leurs annexes seront prises en compte.

Revenus fonciers – Calcul

Comment insérer les déclarations, les paramétrer puis lancer le calcul des revenus fonciers 2018

Sommaire

Tous les points par module sont cliquables et permettent d'arriver directement sur la rubrique escomptée. Un bouton "retour sommaire", placé au même niveau que chacune des rubriques énumérées ci-dessous permet de revenir en tête de document en un clic.

<u>I – Comment gérer les revenus fonciers dans La Solution Crypto</u>

<u>– Les formules conditionnelles</u>

<u>– Calcul d'un forfait par local</u>

II - Paramétrer les codes fiscalités pour les recettes
exceptionnelles (nouveauté)
III - Calcul des revenus fonciers (nouveauté)
IV - Vérification des calculs
V - Imprimer les déclarations
VI - Problématique de la nouvelle déclaration de revenus
fonciers 2018
- Le régime micro-foncier
- Le régime réel d'imposition
VII - Quelques précisions sur cet état
VIII - Explications des lignes 229 & 230
IX -Module SCI : état préparatoire pour la déclaration 2072

Préambule

LES DECLARATIONS 2044 NE SONT PAS ENCORE DISPONIBLES SUR LE SITE DES IMPOTS. NOUS VOUS PROPOSONS DONC DES PROJETS BASES SUR LES MODELES DE L ANNEE DERNIERE....

La Solution Crypto vous propose la possibilité de modifier les déclarations avant impression ; les revenus fonciers se divisent donc en deux parties distinctes : le calcul et l'édition.

En fonction du statut fiscal des propriétaires, nous vous livrons 5 états préparatoires :

Déclaration 2072

- REVENUS SCI 2018 (2072-S)
- REVENUS SCI 2018 (2072-C)
- REVENUS SCI 2072-CRL 2018.txt

Déclaration 2044

Projet 2044 – R.F. 2018 (identité)

Le calcul par identité permet un regroupement sur une même déclaration pour des propriétaires qui auraient plusieurs comptes pour un même immeuble

Projet 2044 – R.F. 2018 (indivisaire)

Le calcul par indivisaire permet de calculer une déclaration par indivisaire faisant ressortir sa quote-part. Ce calcul est fait "par compte" et non pas "par identité" comme le fichier précédent. Si vous n'avez pas d'indivisions, le ler est un meilleur compromis.

- Projet 2044S (P.R.U.) RF 2018.TXT (concerne les propriétés rurales et urbaines)
- Projet 2044S (I.S.) RF 2018 (concerne les immeubles spéciaux)

A NOTER : nous ne gérons pas les déclarations liées aux meublés

I – Comment gérer les revenus

fonciers dans La Solution Crypto ?

Mise en place de l'état des revenus fonciers 2018. INSERTION DE L'ETAT

Une fois la mise à jour installée, il convient d'importer le nouvel état (reçu en pièce jointe du mail ou à demander à notre service hotline). Pour ce faire, à partir du menu Propriétaire, option « Revenus fonciers : calcul »

Déployez la clé, puis cliquez le bouton +



Puis, cliquez le bouton <mark>Ouvrir</mark> et ouvrez le document « Projet 2044 – R.F. 2018 (par identité)

 L'état est composé des nouvelles lignes correspondant à la déclaration fiscale.

 Les codes fiscalités indiqués sont ceux d'un paramétrage de base.

Il convient d'adapter chacune des lignes en fonction de vos besoins et du paramétrage que vous avez effectué dans LSC.

ONGLET ETAT

LSC Modific	ation	EtatParametrable - 1/1			3
Etat Op	tions				
Etat					
	m de	retat Projet 2044 - K.F. 2018 (par identite)			
Nº de ligne		Libellé	Codes fiscalités ou nº de lignes séparés par + ou -	Code action	
5				1 ^	
10	210	Recettes		0	
15	Imme	ubles donnés en location		0 =	
20	211	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	020+20+21+29	6	
30	212	Dépenses mises par convention à la charge des locataires	43+3TFQT	6	
50	213	Recettes brutes diverses		6	
51		(y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)		1	
55	Imme	ubles dont vous vous réservez la jouissance		0	
60	214	Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez		6	
65		la jouissance		1	
90	215	Total des recettes : lignes 211 à 214	20+30+50+60	12	
100				1	
110	220	Frais et charges		0	
120	221	Frais d'administration et de gestion	3H+3F+3L+3V+3ML+3GRL+:	11 -	
		Enrodictror cour			
# 6			b annular	Validar	
		Vuvrir	Annuler	vallder	н

Les codes ACTION :

(Accessibles par le menu déroulant "code action" en haut à droite)

- Code action 00 : permet d'imprimer un titre en gras.
 Seule la zone "libellé" sera imprimée.
- Code action 01 : permet d'imprimer une ligne. Seule la zone "libellé" sera imprimée.
- Code action 02 : présente les recettes en fonction des codes fiscalités définis, pour les lots soumis à la CRL.
 <u>N'est utilisé que pour la déclaration SCI avec CRL</u> (2072-CRL 2018)
- Code action 06 (ou 11) : présente les recettes (ou les dépenses), en fonction des codes fiscalités définis, sans tenir compte de l'assujettissement ou non à la CRL.
- Code action 12 : permet de présenter un total de ligne
- Code action 13 : permet d'appliquer le taux de déduction de la colonne au montant présent sur une ligne. <u>Utilisé</u>

<u>sur la ligne 190</u>

 Code action 14 : permet de calculer un montant qui résulte de la valeur indiquée dans la rubrique « Code fiscalité ou n° de ligne » multipliée par le nombre de lots gérés, tel qu'il apparaît sur l'état locatif. L'état est proposé avec la valeur 20. <u>Utilisé sur la</u> <u>ligne 130</u>.

Les formules conditionnelles

Il est possible de définir des formules conditionnelles pour l'établissement des calculs.

Les symboles [] permettent d'exprimer la condition d'existence d'écritures liées à un code fiscalité.

Par exemple, la condition suivante : s'il existe des écritures sur le code fiscalité 31, calculer 31+3PLNC-39CL sinon rendre 0 comme résultat, s'écrit : [31]+3PLNC-39CL

La condition d'existence est ici : il faut qu'il existe des écritures sur le code fiscalité 31 pour que le calcul soit réalisé.

Exemple d'utilisation classique : la taxe foncière

Celle-ci est déductible mais seulement pour la partie non récupérée sur le locataire (taxe d'ordures ménagères).

Sur l'état de préparation, pour la ligne 227, nous avons saisi [3TF]+32TOM.

 180
 227
 Taxes foncières, taxes annexes de 2018
 42+[3TF]+32TOM
 11

En clair, nous ne tenons compte de la TOM qu'en fonction de l'existence d'une taxe foncière (3TF) sur le propriétaire.

Le calcul d'un forfait par local

Le- code action 14 permet de calculer un montant qui résulte de la valeur indiquée dans la rubrique « Code fiscalité ou n°

de ligne » multipliée par le nombre de lots gérés, tel qu'il apparaît sur l'état locatif. L'état est proposé avec la valeur 20 par défaut.

ONGLET OPTIONS



I - Cadres Entête et pied de page

Vous déterminez dans cette partie comment vous affichez vos entête et pied de page. Sur toutes les pages, sur la lère seulement, etc...

+ Ne pas imprimer le titre (ne tient pas compte du titre de l'état à l'impression)

II - Cadre "Note à imprimer"

+ Largeur complète

La zone de notes, qui ne s'imprimait que sur une moitié de page, peut maintenant prendre toute la largeur de la page, en cochant cette option

+ Affichage zone de notes

Vous pouvez également définir où s'affichera la zone de notes. Trois possibilités :

- Uniquement sur la lère page de l'état récapitulatif
- Sur la lère page de l'état récapitulatif et vide sur les autres
- Sur toutes les pages

III - Cadre "Revenus fonciers"

Par défaut, les revenus fonciers sont calculés par identité, c'est à dire que si vous avez un propriétaire avec plusieurs comptes 411xx, les informations seront regroupées par immeuble sur une seule déclaration.

Si vous désirez séparer les déclarations par compte, cochez la seconde option ...Si vous avez des indivisaires, LSC proposera systématiquement une ligne par indivisaire mais avec les mêmes montants pour toutes les déclarations.

Si, en plus, vous cochez "Calcul par indivisaire", vous obtiendrez les montants de chaque indivisaire en fonction des pourcentages définis sur les comptes.

IV - Les autres rubriques

- Impression automatique sur l'état de l'explicatif de la colonne « Non Ventilé » (voir ci-après)
- Déclaration HT : en cochant cette case, le calcul des recettes devient Credit-Débit+DontTVA et les dépenses Debit-Credit-DontTVA.
- N° de ligne à prendre en compte pour le calcul de l'exonération de CRL : on indique ici le numéro de ligne du total des recettes. (n'est plus d'actualité pour les personnes physiques depuis 2006)
- Seuil d'exonération : inchangé cette année, soit 1 830 euros (n'est plus d'actualité pour les personnes physiques depuis 2006)
- Etat locatif : afficher les lots secondaires

Si activée, alors le calcul créé une ligne par lot secondaire rattaché au lot principal sur l'état locatif

A savoir : si vous désirez occulter certains propriétaires dans les déclarations foncières, il existe une boite à cocher au niveau des mandats de gestion nommée « **ignorer ce mandat** dans les déclarations ». En cochant cette option, LSC ne tient plus compte du mandat et des lots qui y sont rattachés.

<u>Important</u> : si vous avez plusieurs mandats pour un même propriétaire, il est nécessaire de cocher cette option sur tous les mandats que vous gérez pour lui.

<u>Précision</u> : si vous avez lancé un 1^{er} calcul et que vous désirez en lancer un 2^{ème} en ayant entre temps changé le paramétrage (calcul sur Identités au lieu de calcul sur Comptes ou inversement). Au moment du calcul, un message vous demande si vous voulez « supprimer » ou « recalculer ». Il est INDISPENSABLE de cocher l'option « supprimer ». En effet, toutes les fiches doivent être recalculées puisque ce n'est plus la même base de calcul.

<u>Retour sommaire</u>

II – Paramétrer les codes fiscalités ET l'état pour déterminer les recettes exceptionnelles

Préambule

Qu'est ce qu'une recette exceptionnelle ? C'est une recette qui concerne un montant perçu en 2018 qui aurait dû être perçu avant le 1er janvier 2018 ou à partir de janvier 2019 (donc un arriéré de 2017 (ou avant) payé en 2018 et un trop perçu de 2019, reçu en 2018 Pourquoi déclarer cette année les recettes exceptionnelles ? Depuis janvier 2019, le prélèvement à la source est en vigueur sur les revenus …2019. En déclarant les revenus 2018, vous serez imposé dessus MAIS le but n'est pas de vous imposer ..deux fois. Pour y procéder, l'état va calculer un montant de crédit d'impôt sur ce que vous déclarez … mais ce crédit d'impôt (nommé CIMR) n'est valable que sur les recettes que vous auriez dû réellement recevoir en 2018, donc pas les EXCEPTIONNELLES !

Pour résumer, les recettes exceptionnelles serviront à vos propriétaires pour remplir leur déclaration 2042 (et non la 2044). En effet, qu'ils soient au micro-foncier ou au réel, une nouvelle ligne est apparue sur la 2042, relative à ce nouveau type de recette. Cf. copie d'écran ci-après



Codes fiscalités

Deux nouvelles rubriques sont disponibles sur les codes fiscalités …

K Modification _CodeFiscalite - 7/107		
Données de base Facturation SCI		
Fiscalité		Révision de loyer
Code 20 Loyer Pourcentage récupérable sur le locataire Pourcentage de déductibilité Image: Comparison of the sur le locataire	0,00% 0,00%	Type de révision Comme le loyer 🔹
Gérance		Facturation locataire
Catégorie d'écriture Loyer Soumis à honoraires 2 Assujetti à AL ou APL	▼.	Code produit LOYER
🔲 Ne pas proratiser lors de l'appel de loyer		Lien en saisie comptable
 ✓ Soumis à GRL □ Libellé figé ✓ Détailler sur relevé de gérance 		 Compte du propriétaire Autre compte
Revenus fonciers		Lien analytique
		Saisonnier
 Détailler cette fiscalité en annexe Détailler en recette exceptionnelle 	Calcul du hors période	Mode de calcul Pas de quittancement 🔹
Régularisation de charges		🔲 Par défaut dans les tarifs
Coefficient de réajustement	0,00%	Conserver en cas d'annulation
		Précédent
8 0	▶ Imprimer	▶ Suivant ▶ Annuler ▶ Valider

• Détailler en recette exceptionnelle

Si cochée, une annexe supplémentaire sera proposée à l'issue du calcul, montrant tous les montants perçus sur 2018 mais c'est à vous de déterminer le montant considéré comme exceptionnel.

• Calcul du hors période

Cette option, visible qu'après avoir coché "détailler en recette….", va plus loin et calcule à votre place ce qui peut être considéré comme une recette exceptionnelle, soit ce qui est touché sur 2018 mais qui ne concerne pas cette période (trop perçu par exemple….)

Dans notre exemple, c'est le code 20 (loyer) qui est pris en compte ..mais plusieurs sont certainement à cocher. Pour faire simple, regardez ceux qui sont mis sur la ligne 211 de la déclaration 2044 et cochez les…. (par défaut, ce sont les codes 020, 20, 21 et 29. Mais si vous en avez crée d'autres, il faut également les traiter…

L'Etat de votre déclaration (accessible via le menu propriétaire, revenus fonciers, calcul, ouvrir la clé, puis l'état)

L'onglet "Options" de l'état s'est enrichi d'un nouvel encart : "Recettes exceptionnelles"

Recettes exc	eptionnelles	
	Décaler les périodes pour les termes échus	
Titre	Recettes exceptionnelles	
Note	Dans le cadre des revenus 2018, vous devez indiquer dans votre déclaration 2042 le montant des recettes exceptionnelles, c'est à dire tout encaissement non habituel sur la période (loyers versés en retard sur 2018 et ou ceux de 2019 reçus en avance). Ce montant, comparé à vos recettes brutes, permettra aux services fiscaux de déterminer votre crédit d'impôt (CIMR)	*

Décaler les périodes pour les termes échus

En cochant cette case, vous gérez différemment les termes à échoir, des termes échus, en tentant compte du fait qu'il y a un décalage dans le paiement fait par vos locataires…

En effet, en 2018, si un locataire vous a fait 4 versements, le 1er correspondait au 4ème trimestre 2017, ce qui le considère comme une recette exceptionnelle alors que ce n'en est pas une. En conséquence, cela augmente le montant de la recette exceptionnelle et aura pour conséquence de réduire le crédit d'impôt. Cette option permet donc de palier à cette problématique ..

Titre

C'est le titre qui sera affiché sur l'annexe liée à ce type de recette

Note

Note affichée sur l'annexe. Nous vous en proposons une par défaut pour faciliter l'explication à faire aux propriétaires

... Evidemment, vous pouvez la modifier..

Résultat après lancement du calcul

Une fois le calcul des revenus effectué, lorsque vous irez en modification d'un propriétaire, vous verrez les annexes liées aux recettes exceptionnelles s'afficher (une annexe par numéro de ligne de la déclaration, et, ... par immeuble, bien sûr)

LSC Modification _Calcul - 1/1	- • •
Calcul	
G001 Gérance Crypto	🔲 Validé
Projet 2044 - R.F. 2018 (identité)	
Période concernée du 01/01/2018 au 31/12/2018	
Adresse Edition	
Mademoiselle /ALOXE CORTON Denise 'Résidence PORT GRIMAUD' 32, rue du Septentrion 83700 ST RAPHAEL	4
Liste des déclarations	
Immeuble : SAINTLOUIS - Résidence Saint Louis - VANDOEUVRE LES NANCY	*
Etat locatif	
RECETTES EXCEPTIONNELLES - EXTRAIT DE LA LIGNE '211 Montant brut des fermages ou des loyers encaissés'	
Immeuble : MICHOTTE - 2, rue des Michottes - NANCY	
Etat préparatoire	
Etat locatif	
RECETTES EXCEPTIONNELLES - EXTRAIT DE LA LIGNE '211 Montant brut des fermages ou des loyers encaisses'	-
▶ Supprimer	
Imprimer liasse	Valider

III - Calcul des revenus fonciers

Menu propriétaire, revenus fonciers – calculs

🚾 Revenus fo	onciers					—
💌 Code e	entité (GOO1 u 01/0	Gérance Crypto	0		
Ftat à impr	imer (u 31/1 Projet 2	2/2018 044 - R.F. 201	8 (par ider	itite)	
► ►	linei (
≁v é	Vérifier les codes fiso	calités		1	▶ Aide	
	Vérifier les locataires Vérifier les recettes e	s partis exceptior	nelles	ıler	Valider	

Le bouton : « <u>Vérifier…</u> » : doit être UTILISÉ avant tout calcul.

Donne un accès à un menu pop-up proposant deux options :

Vérifier les codes fiscalités : donne trois informations :

- Liste des codes fiscalités trouvés sur l'état mais pas en comptabilité
- Liste des codes fiscalités trouvés en comptabilité mais pas sur l'état
- Liste des codes fiscalités trouvés sur l'état mais qui n'existent pas dans la liste des codes fiscalités de LSC (c'est le cas par exemple du code 39ND de la ligne 230, expliquée ci-après).

Vérifier les locataires partis : la ligne « 225 » des revenus fonciers permet à un propriétaire de déduire des charges non récupérées sur un locataire parti, si le dépôt de garantie ne couvre pas ses dernières. Comme ces sommes (non payées) ne transitent pas par le compte du propriétaire, nous vous proposons d'imprimer un document sur les locataires partis afin d'avoir les informations concernant leurs comptes avec le détail par codes fiscalités, notamment les codes de charges. Nouveauté 2019 : Vérifier les recettes exceptionnelles : ATTENTION, n'est pas utile si vous paramétrez vos codes fiscalités pour un calcul automatique

Cette option permet de vérifier, pour un code fiscalité donné, l'existence des recettes exceptionnelles…

Le ler écran de cette fonction vous permet de définir le code fiscalité sur lequel rechercher les éventuelles recettes exceptionnelles (le code 20 – Loyer – par exemple)

LSC Vérification des recettes	
💌 Code entité	G001 Gérance Crypto
	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Code fiscalité à analyser	20 Loyer
	Uniquement les écritures non lettrées
	Décaler la période pour les termes échus
	🕨 Annuler 🔹 🕨 Valider

Uniquement les écritures non lettrées

Ignore de fait, les écritures lettrées … notamment celles liées au trop perçu et présentes sur le compte propriétaire. Il est donc intéressant de la laisser cochée, SAUF si vous ne gérez pas de trop perçu mais que vous lettrez quand même vos comptes 41.

• Décaler la période pour les termes échus

La problématique des loyers à termes échus peut être posée pour la détermination des loyers exceptionnels… En effet, votre locataire vous a payé par exemple le mois de décembre 2017 en janvier 2018 …et …. décembre 2018 en janvier 2019. Au regard du texte de loi, vous êtes censé ignorer le montant perçu en janvier 2018 car il concerne l'année précédente mais si vous faites cela, vous ignorerez également le loyer perçu en janvier 2019, vous amenant à déclarer des loyers sur 11 mois pour les recettes classiques et à "gonfler" de façon artificielle le montant des recettes exceptionnelles, entraînant un crédit d'impôt moindre

Cette rubrique, si cochée, permet de gérer ce cas de figure et ne pas tenir de ce décalage afin de déclarer un montant qui correspond à une certaine réalité...

Une fois la recherche effectuée, une liste de gestion des écritures comptables est présentée..

Addom Allerà Recharder Namer di répartition Recalculer fiscaliti Pickes comptables Allerà Entité Compte Date Libellé PJ Pièce Débit Crédit Compte Jour 6001 - Gérance Crypto 4114.0XECO 31/12/2018 Loyer Fév 2015 Anna BELLE i fadr I fadr 4495.00 ALXE CORTON Denise BG 6001 - Gérance Crypto 4114.0XECO 31/12/2018 Loyer Fév 2015 Anna BELLE i fadr I fadr 260.00 ALXE CORTON Denise BG 6001 - Gérance Crypto 4119/ERREP 27/09/2018 Loyer Aug 2015 Albert LOCATARE I compte 275.00 Pierre PROPRIETAIRE BG 6001 - Gérance Crypto 4119/ERREP 27/09/2018 Loyer Aug 2015 Albert LOCATARE I compte 275.00 Pierre PROPRIETAIRE BG 6001 - Gérance Crypto 4119/ERREP 27/09/2018 Loyer Aug 2015 Albert LOCATARE I compte 275.00 Pierre PROPRIETAIRE BG 6001 - Gérance Crypto 4119/ERREP 27/09/2018 Loyer Aug 2015 Albert LOCATARE I compte 275.00 Pierre PROPRIETAIRE BG	Liste EcritureCompta 16 / 572	3								- • •
EntitéCompteDateLibeltéPJPièceDébitCréditCompteJourrG001 - Gérance Crypto411ALOXECO31/12/2018 Loyer Fév 2015 Anna BELLEisdf495,00 ALOXE CORTON DeniseBQG001 - Gérance Crypto411ALOXECO17/12/2018 Loyer Sep 2016 MATIGNON Georges280,00 ALOXE CORTON DeniseBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Déc 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Nov 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Od 2015 25/31 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Ad0 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Ad0 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Jul 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Jul 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Ad12 OLATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Maiz 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Maiz 2015 Albert LOCATAIRE275,00 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Cr	✓ Actions ✓ Aller à	> Recherch	er	> Changer fiscalité	> Changer of	lé répartition	> Recalculer fiscalité	> Calculer	> Pièces comptables	Aide
Entité Compte Date Libellé Pièce Débit Crédit Compte Journ 6001 - Gérance Crypto 4114L.OXECO 31/12/2011										
G001 - Gérance Crypto 411ALOXECO 31/12/2018 Loyer Fév 2015 Anna BELLE i tad 495.00 ALOXE CORTON Denise B0 G001 - Gérance Crypto 411ALOXECO 17/12/2018 Loyer Sep 2016 MATIGNON Georges 20000 ALOXE CORTON Denise B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Déc 2015 Albert LOCATAIRE 0 275.00 Pierre PROPRIETAIRE B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Nov 2015 Albert LOCATAIRE 0 221.77 Pierre PROPRIETAIRE B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Od 2015 2/31 Albert LOCATAIRE 0 221.77 Pierre PROPRIETAIRE B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Ad0 2015 Albert LOCATAIRE 0 275.00 Pierre PROPRIETAIRE B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Ad0 2015 Albert LOCATAIRE 0 275.00 Pierre PROPRIETAIRE B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Juit 2015 Albert LOCATAIRE 0 275.00 Pierre PROPRIETAIRE B0 G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Ariz 2015 Albert LOCATAIRE 0 275.00 Pierre PROPRIETAIRE B0	Entité	Compte	Date	Libellé	PJ	Pièce	Débit	Crédit	Compte	Journ
G001 - Gérance Crypto 4114LOXECO 1712/2018 Loyer Sep 2016 MATIGNON Georges Image: Common Sector	G001 - Gérance Crypto	411ALOXECO	31/12/2018 Loye	er Fév 2015 Anna BELLE		fsdf		495,00	ALOXE CORTON Denise	BQ
G001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Déc 2015 Albert LOCATAIREII275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Nov 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 25/31 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Add 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/2018 Loyer Jan 2015 Albert LOCATAIREI275.00 Pierre PROPRIETAIREBQG001- Gérance Crypto411PIERREP2709/201	G001 - Gérance Crypto	411ALOXECO	17/12/2018 Love	er Sep 2016 MATIGNON Geo	rges 🗌			260,00	ALOXE CORTON Denise	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Nov 2015 Abbert LOCATAREImage: Comparison of the comparison of th	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Déc 2015 Albert LOCATAIF	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Od 2015 25/31 Albert LOCATAREImage: Constraint of the constraint	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Nov 2015 Albert LOCATAIR	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Sep 2015 Albert LOCATAIREImage: Constraint of the sep 2015 Albert L	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Oct 2015 25/31 Albert LOC/	ATAIRE			221,77	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Aud 2015 Albert LOCATAREII27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Aur 2015 Albert LOCATAIREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI27/500 Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREI17/00,0Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIREI17/00,0Pierre PROPRIETAIREBQG001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIREI17/00,0Pierre PROPRIETAIREBQG001 - G	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Sep 2015 Albert LOCATAIR	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juli 2015 Albert LOCATAIREImage: Comparison of the comparison of	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Aoû 2015 Albert LOCATAIR	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Juin 2015 Albert LOCATAIREImage: Constraint of the constraint of	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Juil 2015 Albert LOCATAIR	E			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto411PIERREP27/09/2018 Loyer Mai 2015 Albert LOCATAIREImage: Composition of the comp	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Juin 2015 Albert LOCATAIF	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Air 2015 Albert LOCATAIRE Image: Component	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Mai 2015 Albert LOCATAIR	E 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Mars 2015 Albert LOCATAIRE E 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Jan 2015 Albert LOCATAIRE E 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 mon texte Loyer Déc 2011 Albert LOCATAIRE E 170,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIRE E 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIRE E 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIRE E 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Od 2011 Albert LOCATAIRE E 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Avr 2015 Albert LOCATAIR	E 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 loyer Jan 2015 Albert LOCATAIRE Image: Crypto Crypto 27/09/2018 mon texte Loyer Déc 2011 Albert LOCA. Totop Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 mon texte Loyer Déc 2011 Albert LOCA. Image: Crypto Crypto Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 loyer Nov 2011 Albert LOCATAIRE Image: Crypto Crypto Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 loyer Oct 2011 Albert LOCATAIRE Image: Crypto Crypto Pierre PROPRIETAIRE BQ	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Mars 2015 Albert LOCATAI	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 mon texte Loyer Déc 2011 Albert LOCA 170,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIRE 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Oct 2011 Albert LOCATAIRE 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Jan 2015 Albert LOCATAIR	RE 🗌			275,00	Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Nov 2011 Albert LOCATAIRE 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Oct 2011 Albert LOCATAIRE 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 mor	texte Loyer Déc 2011 Albert I	LOCA		170,00		Pierre PROPRIETAIRE	BQ
G001 - Gérance Crypto 411PIERREP 27/09/2018 Loyer Oct 2011 Albert LOCATAIRE 275,00 Pierre PROPRIETAIRE BQ	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Loye	er Nov 2011 Albert LOCATAIR	E 🗌		275,00		Pierre PROPRIETAIRE	BQ
	G001 - Gérance Crypto	411PIERREP	27/09/2018 Love	er Oct 2011 Albert LOCATAIRE	E 🗆		275,00		Pierre PROPRIETAIRE	BQ

Les écritures présentées sont donc des recettes exceptionnelles et il faut les distinguer les recettes "classiques". L'idée est donc de les changer de code fiscalité afin de les afficher sur une ligne distincte et ainsi, facilement retrouver le montant à reporter sur la déclaration 2042.

DONC, via le bouton "Changer fiscalité", indiquez le nouveau code à affecter à vos écritures (nous vous conseillons

d'utiliser un code inédit, comme le 27 dans notre exemple que nous avons préalablement crée

ISC Modification _CodeFiscalite - 1/1					
Données de base Facturation SCI					
Fiscalité					
Code 27 Recette exception	onnelle				
Pourcentage récupérable sur le locataire	0,00%				
Pourcentage de déductibilité	0,00%				
Taux de TVA par défaut 🛛					
🕨 Gérance					
Catégorie d'écriture	▼				
🔲 Soumis à honoraires 2					
Assujetti à AL ou APL					
🔲 Ne pas proratiser lors de l'appel de loyer					

PUIS

LSC Changement de fiscalité
Choisissez le code fiscalité à appliquer sur la sélection d'écritures :
27 Recette exceptionnelle
Recalculer le 'Dont Récup.' Recalculer le 'Dont TVA' Recalculer le 'Dont Déductible'
> Annuler > Valider

ET VALIDEZ...

Votre état des revenus fonciers doit évidemment contenir ce nouveau code, dans la partie recettes …

Une fois les vérifications et changements effectués, vous pouvez lancer le calcul …

Le principe est d'indiquer l'entité sur laquelle les calculs doivent être faits puis valider la fenêtre. La liste des comptes propriétaires est alors proposée (ou identités). Faire « tout traiter » pour lancer le calcul. Un thermomètre indique la progression du calcul.

A noter : après un 1er calcul, il est possible de relancer un nouveau calcul à tout moment sur une sélection donnée. Un message vous demande si vous désirez supprimer le calcul précédent ou si vous ne recalculez que sur votre sélection de propriétaires.

<u>Retour sommaire</u>

IV- Vérification des calculs

Menu propriétaire, option « Revenus fonciers : impression ».

La Liste des propriétaires est proposée.

Remarques

- Si vous avez paramétré votre état pour un calcul à partir des comptes, une ligne par indivisaire s'affichera sur la liste de gestion en cas d'indivision.
- La colonne « Table » indique « Tiers » si votre état est paramétré pour un calcul à partir des identités et « Compte » si ce calcul est fait à partir des comptes.
- La colonne « Code » indique le code identité si le calcul est fait à partir des tiers alors que c'est le numéro de compte qui s'affichera pour un calcul à partir des comptes.
- La boite à cocher de la 6^{ème} colonne indique si vous avez validé ou non la ligne de déclaration. Cette option n'est qu'une aide visuelle pour savoir ce que vous avez éventuellement déjà modifié et/ou validé. <u>Aucune</u>

<u>obligation cependant de valider une fiche avant</u> <u>l'impression</u>.

 Un CTRL+clic (ou Pomme+clic sur Macintosh) sur la colonne « Destinataire » permet de fixer le tri et d'imprimer les documents dans l'ordre alphabétique. (CTRL+shift+clic permet un tri et une impression en commençant par la dernière lettre de l'alphabet).

Modification des déclarations

Si vous désirez consulter et/ou modifier, il suffit alors de faire un double clic sur le propriétaire désiré.

Vous êtes à ce moment en modification de la déclaration du propriétaire où LSC vous affiche son adresse (modifiable) et les états par immeuble.

Les états affichés, s'il y a lieu, sont :

- l'état préparatoire : systématiquement proposé, même si aucun mouvement n'est trouvé sur la période.
- l'état locatif : reprend en détail les lots de l'immeuble, leur assujettissement ou non à CRL et pourquoi ainsi que leur taux d'abattement respectif. Donne le détail des lots principaux et secondaires si vous avez activé l'option (cf. chapitre précédent)
- Détail des dépenses non affectées à un immeuble : si la colonne non ventilée est renseignée dans l'état préparatoire, cet état vous en donne le détail.

Liste des déclarations

Immeuble : MICHOTTE - 2, rue des Michottes - NANCY				
Etat préparatoire				
Etat locatif				
Dépenses non affectées				
Détail des dépenses non affectées à un immeuble				

 Détail de la ligne xxx : si un ou plusieurs codes fiscalités sont définis comme devant être «détailler en détail en annexe», LSC propose alors cet état. Par

rapport au paramétrage standard de l'état que nous vous livrons, cela concerne les codes 38T5, 38T20 et 3F

DETAIL DE LA LIGNE '224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration '

N°	Libellé	Montant	
1	10/08/2018 : Facture changement serrure	157,89	*
			Ŧ
	Total	157,89	

A noter que le détail des dépenses déduites pour réparation, entretien et amélioration est obligatoire ainsi que l'indication du fournisseur / artisan qui a effectué l'intervention. Pour automatiser l'affichage des nom et adresse des fournisseurs, vous devez le renseigner lors de la saisie de la facture, quand vous débitez le compte du propriétaire. Servez vous de la rubrique banque…. Saisissez une étoile "*" puis le début du nom (ou ?) du fournisseur pour afficher une liste et faire un choix. Validez.

Chacun de ses états peut être consulté et/ou modifié par un double clic sur la ligne. Vous pouvez également supprimer tout état que vous ne voulez pas conserver en vous servant de l'option dans la vague bleue.

Une case à cocher « Validé » est présente sur cet écran. Cette saisie manuelle permet de repérer facilement les propriétaires pour lesquels vous considérez que la déclaration est juste (après modification ou non…..). Sans intervention de votre part sur cette option, elle restera non cochée. Cela n'aura cependant pas d'incidence sur l'impression ultérieure des revenus fonciers.

+ Lors de la validation, ajout d'une confirmation "Mettre à jour l'état préparatoire ?" Ainsi, si vous modifiez les
montants, l'état préparatoire peut être mis à jour automatiquement.

Une contrainte cependant…. Cela fait la mise à jour uniquement pour les cas simples.

Sinon, affiche une alerte indiquant la cause (indivision ou multi-colonnes).

Dans ce dernier cas, vous devrez, comme les années précédentes, mettre les montants à jour manuellement.

Un double clic sur l'un des états conduit :

En modification de l'état préparatoire où toutes les rubriques (sauf les encadrés en haut à droites sont modifiables).

Vous pouvez donc aller sur n'importe quelle ligne, qui après sélection, se matérialise sur la 1^{ère} ligne du tableau. Ensuite, vous pourrez modifier les montants proposés par le calcul. Toute modification sera dynamiquement prise en compte et toutes les sommes concernées par ce changement seront systématiquement recalculées.

Au niveau du tableau, trois boutons vous sont proposés :

Permet l'ajout d'une ligne. Son intérêt n'est pas démontré pour l'état préparatoire mais il pourra être fort utile pour les deux autres états.

Permet, après avoir sélectionné une ligne, de la supprimer.

Attention : si vous utilisez cette option, le re-calcul des lignes n'est plus dynamique.

Un clic sur ce bouton permet de remettre tous les montants

à 0. Un message de confirmation vous est alors proposé.

Après d'éventuelles modifications, il suffit simplement de valider cette fenêtre pour conserver ces changements.

V – Imprimer les déclarations

Déclaration par déclaration

Double cliquez sur une déclaration, LSC propose plusieurs options :

- à l'imprimante
- Aperçu page par page (à choisir pour un aperçu car la lère option ne le permet pas, même si vous cochez)
- Aperçu PDF
- vers des fichiers PDF
- Vers des événements

<u>A l'imprimante :</u>

Si cette option est cochée, c'est une impression classique qui sera effectuée.

<u>Vers des fichiers PDF :</u>

Ce choix permet, non plus d'imprimer, mais de créer des fichiers PDF sur le disque dur dans le dossier dont le chemin est défini dans le cadre « répertoire de destination ».

En cliquant sur le bouton «....», ce chemin peut être modifié.

<u>Vers des événements :</u>

Cette option permet de créer des événements rattachés au type événement défini et dont les pièces jointes seront les déclarations en format PDF.

Elles pourront être faxées ou envoyées par email aux

propriétaires.

<u>A noter : cette 3ème option a des contraintes d'utilisation,</u> <u>qui sont rappelées en rouge dans la fenêtre courante.</u>

Puis, si vous optez pour « Vers des événements », il faudra choisir le modèle de courrier « *** Revenus fonciers », disponible dans le package livré pour les RF (Etats + modèle d'événement)

NB : mise en place de ce modèle : fichier, afficheur, préférences & administration, administration métier, tous modèles, modèles d'événements, lister. Sur la liste des modèles, cliquer sur « import » (vague bleue) et ouvrir le modèle ***revenus fonciers.

Imprimer en masse

A partir de la liste des déclarations, vous retrouvez également le bouton "imprimer liasse". Il permet de lancer directement l'impression de toutes les fiches ou des fiches sélectionnées.

<u>Retour sommaire</u>

VI – Problématique de la nouvelle déclaration de revenus fonciers 2018

Le dépôt des déclarations (sauf report éventuel) est fixé aux dates suivantes :

<u>Déclaration 2072</u> Début mai 2019.

Déclaration 2044 ou 2042

La date limite de déclaration d'impôts en ligne dépend du

département de résidence au ler janvier de l'année 2019 :

- du département 01 au 19 (zone 1) et non résident : 21 mai 2019 à minuit
- du département 20 au 49 (zone 2) : 28 mai 2019 à minuit
- du département 50 au 974/976 (zone 3) : 4 juin 2019 à minuit

Deux régimes d'imposition sont proposés :

1- Le régime micro-foncier

Ce régime est la « norme », c'est à dire que les contribuables sont placés de plein droit sous ce régime si les loyers bruts sont inférieurs à 15 000 euros et si la location n'est faite dans aucun immeuble « spécial » (Périssol, Besson, Robien, Malraux, …) Il permet de bénéficier d'un abattement de 30%.

Dans ce cas, c'est dans la déclaration 2042 qu'il convient de déclarer ses revenus.

A noter également qu'une personne qui possède des parts dans une ou plusieurs SCI peut également être au micro-foncier si au moins un de ses biens est une location directe (hors SCI).

<u>Si un bien bénéficie d'avantages fiscaux particuliers, c'est</u> <u>le régime réel qui doit être appliqué. Ce passage au réel se</u> <u>fait par le simple envoi de la déclaration 2044x. C'est</u> <u>cependant un engagement sur trois ans puis arrivé à ce terme</u> <u>un renouvellement tacite chaque année.</u>

2- Le régime réel d'imposition

Il consiste à déterminer le revenu foncier imposable en retranchant des revenus bruts déclarés, les frais et charges supportés dans l'année. Toutes les charges sont désormais déductibles pour leur montant réel.

- La ligne 221 « Frais d'administration et de gestion » : elle permet de déduire l'ensemble des frais pour leur montant réel.
- La ligne 223 « Primes d'assurances » : permet de déduire l'ensemble des primes d'assurance pour leur montant réel.
- La ligne 222 « Autres frais de gestion : 20 € par local »

Dans certains cas, les loyers perçus en 2017 peuvent bénéficier d'une déduction spécifique

- déduction spécifique de 15 % : au titre du dispositif "Conventionnement ANAH (Cosse) secteur intermédiaire en zone B2.
- déduction spécifique de 26 % : cette déduction remplace la déduction forfaitaire de 40% pour le dispositif Besson-ancien et s'applique au dispositif Robien ZRR ou Scellier ZRR. Elle s'appliquent également aux revenus des logements ayant effectivement donné lieu à la réduction d'impôt.
- déduction spécifique de 30% : cette déduction s'applique pour le dispositif Borloo-neuf ou Scellier intermédiaire et pour le conventionnement ANAH (ou Borloo-ancien) dans le secteur intermédiaire
- déduction spécifique de 40% : cette déduction s'applique pour les carrières, sablières ou tout autre gisement minéral
- déduction spécifique de 45% : cette disposition s'applique pour le conventionnement ANAH (ou Borlooancien) dans le secteur social(ou très social) pour les conventions signées avant le 28 mars 2009
- déduction spécifique de 50 % : au titre du dispositif "Conventionnement ANAH (Cosse) secteur social ou très social en zone B2.
- déduction spécifique de 60% : s'applique pour le

conventionnement ANAH (ou Borloo-ancien) dans le secteur social ou très social pour les conventions signées à compter du 28 mars 2009 (remplace le taux à 45 %)

- déduction spécifique de 70 % : pour les baux conclus à compter du 28 mars 2009 dans le cadre du conventionnement ANAH (ou Borloo-ancien), locations déléguées secteur social ou très social pour les conventions signées à compter du 28 mars 2009
- déduction spécifique de 85 % : au titre du dispositif "Conventionnement ANAH (Cosse) secteur intermédiaire, social ou très social dans le cadre d'une intermédiation locative sociale, quelle que soit la zone du territoire (A bis, A, B1, B2 pi C).

C'est la ligne « **Déductions spécifiques** » qui va permettre de renseigner cette éventuelle déduction.

Enfin, les notions initiées dans la déclaration…. 2006 sont maintenues :

- la ligne 225 « Charges récupérables non récupérées au départ du locataire » : elle permet de déduire des charges habituellement récupérées sur le locataire mais qui n'ont pu l'être suite à son départ. C'est, à priori, le seul cas où des charges récupérables apparaissent sur la déclaration.
- pour les copropriétaires bailleurs, les lignes 229
 « Provisions pour charges payées en 2017 » et 230
 « Régularisation des provisions pour charges déduites au
 titre de 2016 » feront l'objet d'une étude détaillée ci après.

<u>Retour sommaire</u>

VII – Quelques précisions sur

l'état

(Attention, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'état 2044 n'est toujours pas disponible sur le site des impôts. C'est donc à partir de celui de l'année dernière que nous nous appuyons. Il est donc possible de certains numéros de ligne ne soient plus les mêmes !)

1) Colonne **NON VENTILE**

Cette colonne est renseignée quand LSC ne peut affecter certaines sommes trouvées dans les colonnes classiques. Si vous avez par exemple des lots d'un même immeuble ayant des taux d'abattement différents, les dépenses afférentes à l'immeuble seront affectées à la colonne « non ventilée », LSC ne pouvant pas connaître la quote-part pour chaque lot et donc pour chaque taux.

2) Colonne **0%**

Cette colonne correspond désormais au cas général.

3) Ligne 225

Indiquez ici le montant des dépenses incombant au locataire, payées par le propriétaire, mais dont le remboursement n'a pu être obtenu au 31 décembre de l'année de son départ.

Cette situation peut notamment se produire à l'expiration du bail lorsque le locataire ne rembourse pas les charges locatives payées par le propriétaire et que le dépôt de garantie est insuffisant pour couvrir ces dépenses **ou** quand l'immeuble reste vacant entre la fin du précédent bail et la signature d'un nouveau.

Précision : ne peuvent être prises en compte les dépenses ayant déjà été déclarées dans des revenus fonciers antérieurs. 4) Détail des factures de la ligne 224 ou 150 sur la 2072 (à reporter en ligne 400)

Le détail des montants inscrits sur cette ligne est imprimé sur une page annexe, à condition que les codes fiscalités indiqués pour le calcul soient renseignés comme « Détailler cette fiscalité en annexe ».

Dans l'état que nous vous livrons, ce sont les codes 38T5, 38T20 et 38T19 qui sont indiqués sur cette ligne. Il faut donc penser à cocher la case décrite ci-dessus sur ces deux codes.

5) Ligne 227

Cette ligne fait ressortir la taxe foncière payée en 2017. Attention, la taxe d'ordures ménagères doit être retirée car elle n'est pas déductible (puisqu'elle est récupérable sur le locataire). Si vous l'avez appelée à votre locataire en code fiscalité 32TOM, LSC soustraira ce montant automatiquement. Dans le cas contraire, il faudra une intervention de votre part pour obtenir une taxe foncière juste

 C'est le code fiscalité 3TF qui est défini par défaut dans l'état.

6) Lignes 229 et 230. Ces lignes sont propres aux charges de copropriété

Ligne 229 : Provisions sur charges payées en 2017.

Les copropriétaires bailleurs doivent indiquer sur cette ligne le montant total des provisions pour charges et pour travaux votés versées en 2017 au Syndic.

Ces provisions comprennent indistinctement des charges déductibles ou non des revenus fonciers et des charges récupérables auprès des locataires.

– les provisions concernées : seules sont déductibles les provisions pour charges prévues aux articles 14-1 et 14-2 de

la loi du 10 juillet 1965 sur la copropriété. Il s'agit des provisions affectées aux dépenses suivantes :

o <u>les dépenses courantes</u> de maintenance, de fonctionnement et d'administration des parties communes et des équipements communs de l'immeuble, comprises dans le budget prévisionnel

o <u>les dépenses pour travaux</u>, qui n'ont pas à figurer dans le budget prévisionnel et dont la liste est fixée par le décret n° 2004-479 du 27 mai 2004.

– les provisions exclues : les provisions spéciales appelées par le Syndic pour faire face aux travaux susceptibles d'être nécessaires dans les 3 ans à venir mais non encore décidés par l'AG ne sont pas concernées. Vous ne pouvez pas les déduire.

Cette déduction globale est obligatoire, même si la ventilation des provisions versées est déjà connue au moment de souscrire la déclaration. Seule exception : si la location a cessé en 2017, il est possible de régulariser les provisions versées en 2017 de façon anticipée.

Une fois la ventilation des charges opérées par le syndic de copropriété, le contribuable devra procéder à la régularisation de ces provisions. En effet, seules les charges effectivement déductibles, pour leur montant réel, et incombant de droit au propriétaire doivent être prises en compte pour la détermination du revenu foncier net taxable.

 Ligne 230 : Régularisation des provisions pour charges déduites en 2016.

Parallèlement à la déduction des provisions pour charges versées en 2016, vous devez régulariser les provisions pour charges déduites des revenus fonciers de 2016, en analysant le décompte de charges fourni par le Syndic suite à l'approbation des comptes de l'exercice 2016.

VIII – Explications des lignes 229 & 230

TRAITEMENT DE LA LIGNE 229

Supposons un exercice de copropriété du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. D'autre part, l'exercice précédent laissait apparaître une répartition créditrice en faveur du copropriétaire de 160 €.

Au cours de l'année civile 2018, un copropriétaire a versé au syndic 8 provisions, 4 pour les opérations courantes et 4 pour travaux :

> Provisions 2018 opérations courantes (4 * 480) =
1920 euros

> Provisions 2018 travaux 100) = 400 euros (4 *

Total versé

= 2320 euros

Si le solde (différence entre provisions et charges réelles de 2017) est débiteur, il convient de l'ajouter aux provisions sur charges. En effet, cela veut donc dire que vous n'avez pas assez déduit l'année précédente, raison pour laquelle ce montant est ajouté en ligne 229 et non en ligne 230

<u>Cette somme serait donc à indiquer sur l'état des revenus</u> <u>fonciers, en ligne 229.</u>

Dans notre exemple, la répartition est créditrice, elle sera donc traitée en ligne 230...

TRAITEMENT DE LA LIGNE 230

Arrêté de compte au 15/02/2018 pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 : > Dépenses réelles 2017 = 1840,00 euros > Provisions versées 2017 (4 x 500) = 2000,00euros Ce montant correspond à votre ligne 229 de la déclaration antérieure > Solde créditeur 2017 160,00 euros (1) = De l'analyse du compte de copropriété, il appartient au copropriétaire de ventiler les charges réelles de 1840 € comme suit : Charges récupérables sur locataires 1 515 € (2) = Charges non récupérables et non déductibles des revenus fonciers **59 € (3)** = Charges non récupérables et déductibles des revenus fonciers 266 € = (Honoraires syndic, impôts fonciers sur communs, travaux,....) Les points (2) et (3) ont déjà été déduits (à tort) sur la ligne 230 de la déclaration précédente et doivent donc être indiqués ici en ligne 230 + la régularisation créditrice, soit 2

Déclaration 2044 du copropriétaire

Ligne 229 : provisions pour charges payées en 2018

2320,00 €

Ligne 230 : Régularisations provisions versées en 2017 1734,00 €

(1515 (2) + 59 (3)) + 160 (1)

<u>Retour sommaire</u>

IX – Module SCI – déclaration 2072

Une fois la mise à jour installée, il convient d'importer les nouveaux états «**REVENUS SCI 2017 (2072-C)**» & «**REVENUS SCI 2017 (2072-S)**» en pièces jointes de l'email reçu ou à demander à notre service hotline, via le menu « SCI », option « Revenus fonciers : calcul ».

Quel modèle utiliser ? Le 2072-C ou le 2072-S ?

La société immobilière doit souscrire une déclaration n°2072-S lorsqu'elle :

- est uniquement constituée d'associés personnes physiques ainsi que d'entreprises qui détiennent ces parts dans le cadre de leur activité professionnelle BNC quel que soit leur régime d'imposition, ou qui exercent une activité BIC ou BA ne relevant pas d'un régime réel d'imposition ; 1 Il s'agit du service des impôts des entreprises compétent ou de la Direction des Grandes Entreprises le cas échéant.
- n'est propriétaire d'aucune immeuble spécial (immeuble situé en secteur sauvegardé ou assimilé, ou immeuble classé monuments historiques ou assimilés);
- ne détient aucun immeuble en nue-propriété ;
- n'a opté pour la déduction au titre de l'amortissement pour aucun des immeubles (« Périssol », « Besson neuf »,

« Robien classique ou recentré »).

La société immobilière est tenue de souscrire une déclaration n°2072-C lorsque :

- au moins l'un de ses associés est une personne morale, ou lorsque ces parts sont détenues par une entreprise exerçant une activité professionnelle BIC ou BA relevant du régime réel (les régimes micro ainsi que les BNC quel que soit leur régime d'imposition, sont assimilés à des particuliers pour le calcul de leurs revenus);
- la société est propriétaire d'un immeuble spécial (immeuble classé monuments historiques et assimilés ou labellisé « Fondation du Patrimoine », immeuble situé en secteur sauvegardé ou assimilé pour lequel une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux a été déposée avant le ler janvier 2009 « ancien dispositif Malraux »), ou d'un immeuble détenu en nuepropriété, ou d'un immeuble permettant une déduction pratiquée au titre de l'amortissement (« Périssol », « Besson neuf », « Robien classique », « Robien classique ZRR », « Robien recentré », « Robien ZRR recentré », « Borloo neuf »).

Les manipulations sont identiques à celles de la déclaration 2044, décrites précédemment.

Le fonctionnement de l'état est identique. La seule différence réside dans la sélection des écritures comptables prises en compte. En plus des écritures des comptes rattachés aux mandats de gestion, toutes les écritures portant sur un compte de classe 6 sont prises en compte dans les traitements, dès lors qu'elles ont une date d'écriture comprise sur la période de calcul et qu'elles ont une date d'échéance antérieure à la date de fin de période. L'état suppose que les écritures de dépenses sont saisies avec un code immeuble et un code fiscalité.

- Si ce n'est pas le cas, vous pouvez paramétrer l'état pour ne faire apparaître que les recettes et éditer une balance des comptes de classe 6 pour les dépenses.
- Les lignes 3 (recettes brutes diverses, ANAH,...) et 25 (revenus de parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'IS) ne seront valorisées que si les écritures comptables correspondantes sont affectées sur le compte « propriétaire » (41x).

Problématique de la Contribution sur les Revenus Locatifs (CRL)

La CRL a été **supprimée** à compter de l'imposition des revenus de 2006 pour les personnes physiques et les sociétés de personnes (SCI) dont aucun associé n'est soumis à l'impôt sur les sociétés (BOI 5 L-3-06).

Elle est maintenue dans les autres cas. La limite de 1830 € est appréciée sans ajustement au prorata temporis de la durée de location, et local par local.

Afin de vous permettre de remplir ces déclarations, LSC propose un état paramétrable utilisant des codes traitement adéquats.

Il est important de comprendre la méthodologie de réalisation de cet état préparatoire afin de pouvoir expliquer les montants portés sur la déclaration.

Le document présente une page par propriétaire (choix d'édition par compte ou par identité) et par immeuble. Les lots par catégorie (et les locataires associés) sont présentés sur une page annexe (que le propriétaire peut joindre à sa déclaration).

Assujettissement à la CRL

Les informations indiquées sur la fiche immeuble sont regardées en premier lieu par le logiciel.

Si l'immeuble est marqué en « Assujetti à TVA» ou,

S'il possède une date d'achèvement postérieure au 1/1/1999
 tous les lots attachés à l'immeuble sont non soumis à CRL.

Dans les autres cas, LSC prend en compte l'information indiquée au niveau du lot :

 Exonéré CRL : si l'option «Exonéré» (dans la partie Taxe additionnelle) est cochée ou,

 Si la date de construction renseignée sur la fiche Lot est postérieure au 1/1/1998,
 Les lots ne sont pas soumis à CRL

Soumis à CRL : dans tous les autres cas (sauf si les revenus de l'année sont inférieurs à 1 830 Euros).

Sur ce principe, on déduira 3 types d'immeubles :

Exonéré CRL

Soumis à CRL

Mixte (une partie des lots soumise, l'autre exonérée)

<u>Retour sommaire</u>

Liste des EDL

La liste des EDL, accessible depuis le menu locataire, affiche tous les états des lieux de l'utilisateur courant

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran

Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- •Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto 🎽 indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le

principe du "Drag and Drop" (glisser — déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

La commande Supprimer permet la suppression définitive d'une ou plusieurs fiches sélectionnées (noircies) au travers d'une boîte de dialogue.

Cette suppression ne sera effective qu'après validation du mot de passe. La suppression n'est possible que si les contraintes de suppression le permettent.

Reprendre la composition de l'EDL

Permet de reprendre la composition de l'EDL ciblé et de le placer comme composition de référence pour le lot. (soumis au code de suppression)

Aller à…

Une fonction très appréciée en termes de convivialité de LSC. Présente sur les listes de gestion, elle permet de passer d'une liste à une autre en utilisant des liens existants. A partir de la liste des EDL, on peut aller sur les lots, locataires, propriétaires, événements, etc..

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Les menus (ou boutons) spécifiques à cette liste

Récupérer les EDL du nuage

Cliquez sur pour lancer la connexion sur le "Cloud" puis attendez le compte rendu

La récupération sur le "nuage" ne peut être faite si le planning (F4) est ouvert en arrière plan. Un message vous en avertira le cas échéant.

Rapatrier les photos

Permet de rapatrier depuis un EDL les photos pour les EDL

rapatriés avant la mise à jour.

Demande de comparatif

A partir de la liste de gestion des EDL (Menu locataire, gestion des états des lieux), vous avez la possibilité d'établir un document de comparaison entre un EDL sortant et un EDL entrant.

Cette opération n'est possible qu'à partir d'un EDL sortant SIGNE et à condition bien sûr que vous ayez fait l'EDL entrant avec LSC.

Après un clic sur ce bouton, un document "compatitif.pdf" est crée et il est stocké dans l'événement "EDL sortant" du locataire.

Liste des indices de révision

La liste de révision est accessible depuis le menu fichier. Elle affiche TOUS types d'indices crées et/ou importés nécessaires à la mise à jour des fiches locataires et à la fonction de révision des loyers.

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- Le picto 🎽 indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre

service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

La commande Supprimer permet la suppression définitive d'une ou plusieurs fiches sélectionnées (noircies) au travers d'une boîte de dialogue.

Cette suppression ne sera effective qu'après validation du mot de passe. La suppression n'est possible que si les contraintes de suppression le permettent.

Aller à…

Une fonction très appréciée en termes de convivialité de LSC. Présente sur les listes de gestion, elle permet de passer d'une liste à une autre en utilisant des liens existants. A partir de la liste des indices, on peut aller à la liste des locataires

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Créer

Permet de créer un nouvel indice

Les menus (ou boutons) spécifiques à cette liste

Gestion des IRL (à compter d'octobre 2022)

Ne sert en principe qu'une fois, pour passer de la gestion de l'indice IRL métropole à l'indice IRL Corse et/ou Outre-mer.

Une nouvelle rubrique est disponible à partir de la liste des indices INSEE

🛛 Liste _IndicelNSEE 252 / 252									
✓ Actions	Aller à > Rechercher > Créer > Gestion des IRL > Vérifier les nouveaux indices							<u>Aide</u>	
✓ Code indice		Libellé		Valeur	Date parutio	n Indice précédent	Augmenté %	1	
L48	Indice loi 48		📧 Mis.) jour des indices IRL		12	000			
223LC	3ème trimestre 2022 (IRL)		Annuler > Valider			022 213LC		1	
222T	2ème trimestre 2022 (ICC)		A compter du 14 octobre 2022, les indices IRL sont déclinés en trois séries : régions et départements d'outre-mer, Corse et métropole Nous proposons la codification suivante : - 223L = 3ème trimestre 2022 pour la métropole - 223LC = 3ème trimestre 2022 pour la Corse - 223LD = 3ème trimestre 2022 pour les régions et départements d'outre-mer Cet utilitaire permet de recodifier les indices et mettre à jour les fiches locataires			022			
222LC	2ème trimestre 2022 (IRL)					022			
222C	2ème trimestre 2022 (ILC)					022			
222A	2ème trimestre 2022 (ILAT)					022			
221T	1er trimestre 2022 (ICC)					022			
221LC	1er trimestre 2022 (IRL)					022			
221C	1er trimestre 2022 (ILC)					022			
221A	1er trimestre 2022 (ILAT)		Tous les lots gérés	sont situés	6/2	022			
2208B	Août 2022 (BT01)		🗌 en Corse		1/2	022			
2207B	Juillet 2022 (BT01)		🗌 dans les régions et départements d'outre-mer			022			
2206B	Juin 2022 (BT01)		<u></u>		8/2	022			
			C Les lots geres sont	situes					
			🗋 en métrop	ble				.:	
				en Corse			retien chaudière (1)		
FOURNISSEURS			dans les régions et départements d'outre-mer Entretien chauffage (3)						
						nvoyer état RF (8)			

Permettant de traiter les locataires concernés par ce changement d'indice…

Tous les lots gérés sont situés

Cette rubrique à n'utiliser que si TOUS les lots sont dans un

cas OU dans l'autre ... Elle va remplacer les IRL "métropole" existants par la nouvelle série choisie

En cochant l'un des deux et en validant, le message suivant s'affichera :



Faites OK pour confirmer ledit traitement.

• Les lots gérés sont situés

Cette rubrique est à utiliser si vos lots sont concernés par plusieurs indices IRL, donc s'ils sont dans plusieurs régions (un lot à Marseille et un à Bastia par exemple)

Vous devez cocher deux, voire trois cases (ne cocher que la lère n'aurait aucun intérêt)

Reprenons l'exemple de lots gérés dans les Bouches du Rhône et en Corse …vous cochez donc les deux premières cases :



Après validation, un

message de confirmation du traitement qui va être fait est affiché



Deux indices

IRL vont donc cohabiter, un pour les lots de métropole et l'autre pour les lots de Corse. Faire OK au message créera les nouveaux indices et mettra à jour les fiches locataires concernées (ceux dont le code postal du lot commence par "20" pour la Corse ou par "97" pour l'Outre-mer)

Un message vous avertira de la fin du traitement. Après avoir cliqué sur "OK", la liste des locataires impactés par le changement d'indice sera affichée

Vérifier les nouveaux indices

Vous pourrez vérifier les indices INSEE sur le site dédié et les importer automatiquement dans LSC. Cliquez dessus pour récupérer l'information et l'afficher dans un second tableau.

TRES IMPORTANT : pour que ce service fonctionne correctement, il faut que vous ayez respecté les codes indices utilisés dans Crypto, c'est notre seul moyen de contrôle.

Pour mémoire, ils sont composés de 4 caractères :

- + les deux premiers : année de référence
- + le troisième : trimestre de référence
- + le 4ème : type d'indice (T, L, C ou A)
- Exemple : 172L correspond au 2ème trimestre 2017 de l'IRL

Jusqu'à 7 indices peuvent être vérifiés (en fonction de ceux activés ou non dans les paramètres)

+ IRL métropole

+ IRL Corse

+ IRL Outre-mer

+ ILC (indice des loyers commerciaux)

+ ICC (indice de construction)

+ ILAT (indice des activités tertaires)

+ BT01

Les 7 indices INSEE provenant du site sont présentés dans des tableaux à gauche.

A droite, la correspondance dans LSC. Apparaissent en rouge les indices manquants.

+ Les indices en rouge marqués à créer le seront.

+ Ceux en noir, si cochés sont mis à jour.

- Seuls les 5 derniers indices sont présentés par série SAUF l'indice BT01, mensuel, où les 12 derniers indices récupérés
- A noter également que la rubrique "code indice précédent" est également remplie si celui-ci est retrouvé.
- Concernant l'indice ILAT, Crypto ne le proposait pas par défaut dans ses données de démarrage. Il est donc considéré comme un nouvel indice. Certains indices seront donc à créer manuellement et ceux crées

automatiquement devront être mis à jour au niveau du code indice précédent.

Liste des budgets (Gérance)

La liste des budgets, accessible depuis le menu locataire, n'est visible qu'avec le module de répartition des charges.

Les (nouveaux) principes de la liste de gestion

Plus d'écran de recherche préalable, vous arrivez directement sur la liste

La vague a disparu, offrant plus d'espaces dans le bas de l'écran

Les menus ou boutons sont tous situés en haut de l'écran

- Le picto 🎽 indique un menu avec un choix multiple
- •Le picto 🎽 indique un bouton simple

Un filtre est accessible permettant des sous-sélections en temps réel au fur et à mesure de votre frappe.

Filtre

Précision

Un filtre n'est pas une recherche, il ne fait qu'éliminer les fiches hors demandes. Si vous effacez les éléments du filtre, la liste originale s'affiche à nouveau.

NB : n'est pas encore disponible sur toutes les listes mais sera déployé au fur et à mesure des versions 6.

Les entêtes de colonne

Chaque colonne peut être triée par ordre croissant par un simple clic sur son titre ou décroissant en cliquant à nouveau sur le titre.

L'ordre des colonnes peut être changé temporairement via le principe du "Drag and Drop" (glisser – déposer). Cela peut faciliter votre lecture…

Les menus (ou boutons) communs à toutes les listes de gestion

Le menu Actions

Jusqu'à 6 rubriques peuvent être communes aux listes… Elles ne sont visibles qu'en fonction du contexte

Ouvrir dans une application

Tous les éléments affichés dans une liste de gestion peuvent être ouverts sur le logiciel de votre choix, à condition qu'il puisse lire un export de fiches. Il est donc conseillé de choisir un tableur (Excel ou Open office par exemples).

Consultez l'article sur les préférences

Imprimer

Toutes les commandes d'impression agissent sur la sélection courante c'est à dire les fiches noircies et les fiches seront triées en fonction des préférences de l'utilisateur. A défaut de sélection, toutes les fiches présentes à l'écran seront imprimées et l'ordre d'affichage de l'écran est respecté. Cette commande permet d'imprimer la liste de trois façons différentes.

Fiches

Chaque fiche sélectionnée est imprimée avec toutes ses caractéristiques en pleine page. Présentation verticale, une page par fiche.

Liste

Les fiches sélectionnées sont imprimées sous forme d'une liste. Présentation horizontale.

Plus...

Cette commande ouvre un puissant logiciel intégré permettant de créer des états, des étiquettes ou des graphes personnels

Sélection

Ce menu offre plusieurs options permettant de stocker des listes pour les ré-afficher par la suite. Interrogez notre service assistance si vous désirez ne savoir plus sur ce sujet.

Trier

Trier

Donne accès à un éditeur de tri permettant des tris mono ou multi-critères, notamment quand vous désirez faire un tri d'informations qui ne sont pas indiquées dans les colonnes de la liste de gestion (tri par date de création des tiers, par exemple)

Supprimer

La commande Supprimer permet la suppression définitive d'une ou plusieurs fiches sélectionnées (noircies) au travers d'une

boîte de dialogue.

Cette suppression ne sera effective qu'après validation du mot de passe. La suppression n'est possible que si les contraintes de suppression le permettent.

Dupliquer

Permet, après sélection d'une ligne, de dupliquer le budget courant.

Rechercher

Cf. aide liée aux recherches sur les listes de gestion : <u>accès</u> <u>à l'aide</u>

Créer

Permet de créer un nouveau journal

Les menus (ou boutons) spécifiques à cette liste

Etat d'avancement

Cette option vous permet d'imprimer un document qui va comparer les charges engagées par rapport aux montants budgétisés. Il vous donnera également le % entre le deux informations.

Sous-total par clé de répartition

En cochant cette case, les comptes ne sont plus présentés par numéro mais regroupés par clé. Un détail par compte et un total par clé sont affichés.

Export Texte

En cochant cette case, vous pourrez créer un fichier en .Txt (fichier ascii) exploitable sur un tableur.

Régul. provisions

 Cette option ne fait pas une régularisation des charges locatives, elle permet de revaloriser les provisions sur charges.

Calcule pour les locataires présents le montant des provisions, sur les fiscalités des lignes des budgets sélectionnés, au prorata des millièmes des lots.

 Vous avez la possibilité de régulariser vos provisions en fonction du Budget

N ou du Budget N+1 oudu réalisé.

 Vous pouvez également choisir de majorer le résultat trouvé par LSC et de l'ajuster à l'arrondi désiré.

La validation lance de calcul de régularisation et propose un dernier écran

Sur l'ultime fenêtre, un tableau de confirmation, permet de valider et/ou modifier manuellement les montants calculés avant approbation définitive et mise à jour des fiches locataires au niveau du tableau de quittancement.